

# Bulletin Municipal

JULLIÉ | NUMÉRO 38 | 2021



JULLIÉ - 2021



# Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL  
2021

.....

**ÉDITO DU MAIRE** p.1 et 2

**COMPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL** p.3

**COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS** p.4

**DÉMARCHES ADMINISTRATIVES** p.5 et 6

**NUMÉROS UTILES** p.7 et 8

**LES DOSSIERS DE LA RÉDACS** p.9 à 18

- Villages d'accueil ..... p.9 et 10
- Syndicat mixte du Beaujolais ..... p.11
- Conseil municipal des jeunes ... p.12 et 13
- La Boutique éphémère ..... p.14
- Défrichage et nettoyage des points de captage de Jullié ..... p.15
- Carte de la commune ..... p.16
- Un 14 juillet haut en couleurs ! ..... p.16
- Vive les conscrits ! ..... p.17
- Témoignages COVID ..... p.18

**LE JOURNAL DE L'ÉCOLE** p.19 et 20

**COURSE AUX DONS** p.21

**ÇA BOUGE À JULLIÉ !** p.22

**SOCIAL** p.23 à 26

- Les sapeurs pompiers ..... p.23
- Petite enfance ..... p.24
- Service d'aides à domicile ..... p.25 et 26

**ÉCONOMIE LOCALE** p.27 à 31

- Où déguster ? ..... p.27 et 28
- Accueil et restauration ..... p.29
- Artisanat et travaux ..... p.30
- Autres services ..... p.31

**POINT INFO : VIVRE EN PAYS BEAUJOLAIS** p.32

**ASSOCIATIONS** p.33 à 38

**LA CHRONIQUE DE ROBERT** p.39 à 42

**ÉTAT CIVIL 2020** p.43

**POINT RECYCLAGE ET DÉCHETS** p.44 à 47

**DESSIN DE PAUL DAILLER** p.48

**UN PEU DE POÉSIE ...** p. 49

**CRÉDITS PHOTOS**

Associations communales, site de la commune de Jullié, BeaujolaisVertVotreAvenir, CCSB, SantéPubliqueFrance, Pauline PERRACHON, Paul DAILLER, Jérôme CORSIN, Franck Besson, Sarah Roussot, Franck Boyat



Au plus près de  
l'actualité de la  
commune avec :

**jullie-beaujolais.fr**

et la page Facebook  
Jullié en Beaujolais



## ÉDITO DU MAIRE

---

Chères Julliatonnes, Chers Julliatons,

Nous venons de vivre ensemble une année marquée par une crise sanitaire mondiale inédite que nous subissons encore en ce début 2021. Les conséquences de cette pandémie ont été immédiates sur notre mode de vie et sur notre économie. Elle aura également des conséquences à long terme dont on mesure mal encore l'ampleur.

Je veux d'abord saluer votre esprit de responsabilité. Vous avez respecté des règles très contraignantes, parfois difficiles à comprendre ou à admettre. Le village s'est adapté sans heurts majeurs à cette situation sans précédent.

Cette année était aussi importante pour notre démocratie locale et vous avez choisi de me faire confiance à nouveau, dès le premier tour des élections municipales, avec une nouvelle équipe. Je veux saluer le travail et l'engagement de l'équipe sortante. Le mandat écoulé a vu se réaliser nombre de projets au service du village et de ses habitants.

L'installation du nouveau conseil élu en mars dernier n'a pu avoir lieu qu'à la fin du mois de mai. Le conseil sortant, toujours officiellement en responsabilité pendant cet intervalle, a poursuivi son travail et les nouveaux élus se sont immédiatement investis à ses côtés. Pendant deux mois, j'ai eu ainsi la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe renforcée pour assurer cette transition dans le contexte incroyable que nous vivions.

Cela nous a permis de réagir et d'anticiper : diffusion des informations sur la lutte contre le virus, distribution dès avril de masques fabriqués par le personnel municipal et des bénévoles que je remercie à nouveau, organisation de la continuité des services publics communaux, en particulier le périscolaire...

Mais il fallait aussi que 2020, en dépit de l'adversité, reste une année utile pour le village. Il fallait continuer d'agir et d'investir pour la commune.

L'ancienne agence postale a fait peau neuve grâce au travail des adjoints, Daniel Laplace et Robert Bridet et de notre conseiller délégué Jean-Yves Naudin. Leur investissement a permis de réaliser des travaux de rénovation à moindre coût. Nous disposons désormais d'une boutique éphémère qui a déjà accueilli un opticien itinérant.

La commune a fait l'acquisition d'une maison d'habitation dans la grande rue afin d'y réaliser un projet de logements qui permettra d'installer des familles et d'assurer le dynamisme de notre démographie scolaire.

Les photos des conscrits auxquelles nous sommes tous tellement attachés, ont trouvé une nouvelle place à la salle des fêtes et pourront à nouveau être vues et bien sûr commentées...



## ÉDITO DU MAIRE

---

Le feu d'artifice du 14 juillet a été une belle réussite et ce fut un plaisir immense, entre deux confinements, de pouvoir nous retrouver dans l'espace public.

Côté environnement, nous avons décidé d'implanter une borne de recharge pour les véhicules électriques (voitures et vélos). Il est également important pour le tourisme de pouvoir mettre à disposition des visiteurs un tel équipement. Nous avons également créé, avec la communauté de communes, dans le cadre du marathon de la biodiversité, une mare qui vient compléter les haies sur le terrain communal des Grangers. La préservation de la biodiversité, la maîtrise du ruissellement des eaux de pluie et l'aménagement paysager sont ainsi intimement mêlés dans ces réalisations.

Nous avons également apporté notre pierre aux nombreuses aides de l'Etat, de la région, du département et de la communauté de communes mises en place pour les commerces fermés en raison du Covid, notamment en exonérant de loyer pour 2020 les exploitants de la Fontaine Art et Vins qui, en année de démarrage, ont pris de plein fouet les conséquences de la crise.

Nous avons voulu agir pour la jeunesse en mettant en place, en lien étroit avec l'institutrice Colette Guignet, un conseil municipal des jeunes. C'est un formidable exercice d'instruction civique. Ils et elles sont nos responsables de demain. A l'heure où notre pays subit encore la violence abjecte du terrorisme islamiste jusque dans nos écoles, c'est aussi l'occasion de rappeler, de défendre et de transmettre nos valeurs. J'espère que nous pourrons rapidement installer cette instance et travailler sur les nombreuses idées qui ont déjà été évoquées par nos jeunes élus.

Au titre des projets, cette année 2021 verra la nouvelle station d'épuration sortir de terre et nous voulons rénover en profondeur les classes de l'école. Nous continuerons, dès que la situation le permettra, à redécouvrir nos sources d'eau qui alimentaient jadis le village, et que nous pourrions utilement nous réapproprier. La maîtrise de la ressource en eau est un enjeu d'avenir ! Je salue à cette occasion la pugnacité de Robert Bridet qui a initié ce travail.

Les traditionnels événements qui marquent le début de l'année n'auront pas lieu. Les conscrits sont repoussés au moins à l'été et la cérémonie des vœux de la municipalité ne pourra pas se tenir.

L'incertitude sur l'évolution de la situation sanitaire et son impact sur l'avenir de nos entreprises, de notre vignoble et sur les ressources de nos collectivités locales ne doit pas nous faire perdre confiance. La ruralité est un atout pour faire face à la crise : solidarité, capacité de réaction et d'adaptation.

Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année !

*« Soudain, le chant d'un oiseau, le soleil sur le feuillage ou les bourgeons d'un taillis me rappellent que la vie, depuis qu'elle parut sur la Terre, livre un combat qu'elle n'a jamais perdu. » Charles de Gaulle*

*Jeremy Thien*

## COMPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL

---



*L'ensemble des membres du personnel communal de Jullié*

De gauche à droite :

- **Rania RAYAUD** : agent postal communal
- **Jean-Claude RINGARD** : agent technique
- **Sylvie BRIDET** : agent technique en charge du ménage et de la surveillance cantine
- **Nelly ROUSSOT** : secrétaire de mairie
- **Anaïs BROYER** : ATSEM et responsable garderie du matin
- **Sylvaine DESMURS** : agent d'animation en charge de la cantine et responsable garderie du soir

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSIONS

---



*L'ensemble des membres du conseil municipal de Jullié*

*De gauche à droite* : Jean-Yves NAUDIN Conseiller municipal délégué, Séverine MORNAND conseillère municipale, Robert BRIDET second adjoint, Hannah BESSON conseillère municipale, Daniel LAPLACE premier adjoint, Viviane LOUP-FOREST conseillère municipale, Jérémy THIEN maire, Virginie ROBIN conseillère municipale, Noé CHAMPION conseiller municipal, Agnès ROUSSOT conseillère municipale, Angelo NICOLOSI conseiller municipal.

- **Commission aménagement du territoire, économie locale, agriculture, tourisme, développement durable** : CHAMPION Noé, LOUP-FOREST Viviane, MORNAND Séverine, NAUDIN Jean-Yves, NICOLOSI Angelo, ROUSSOT Agnès
- **Commission finances** : NAUDIN Jean-Yves, MORNAND Séverine
- **Commission affaires scolaires et périscolaires** : BESSON Hannah, LOUP-FOREST Viviane, NICOLOSI Angelo, ROBIN Virginie
- **Commission communication, fêtes et cérémonies** : BESSON Hannah, LOUP-FOREST Viviane, MORNAND Séverine, ROUSSOT Agnès
- **Commission sport, jeunesse, vie associative** : BESSON Hannah, NICOLOSI Angelo, ROBIN Virginie.

Jullié  
beaujolais

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

## Mairie

**195 Rue des Écoles, 69840 Jullié**

04.74.04.41.96  
mairie@jullie.fr

Accueil du public  
**le mardi de 9h00 à 11h30**  
et le **vendredi de 16h00 à 18h00**

Accueil téléphonique  
**lundi, mardi et jeudi matin**  
**vendredi après-midi**



*Nouveaux arrivants*



Merci à chaque nouvel arrivant  
de venir se présenter en mairie.  
Un livret d'accueil vous sera alors  
remis !



*Extrait  
de naissance,  
mariage et décès*

À demander à la  
commune du lieu de  
naissance, mariage ou de  
décès.



### Permis de construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. N'hésitez pas à vous adresser en mairie pour toutes questions.



### Inscription sur la liste électorale

Les inscriptions se font en mairie de Jullié. Elles concernent les nouveaux arrivants, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune,

**Pièces à fournir** : justificatif de domicile (de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune), ainsi qu'un justificatif d'identité



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

### Recensement militaire

Tous les jeunes (filles et garçons) doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Il faut se munir d'une carte nationale d'identité ou passeport valide, ainsi que du livret de famille à jour.



### Journée défense et citoyenneté

Après avoir procédé à votre recensement, il est obligatoire d'accomplir **La journée défense et citoyenneté (JDC)** sur un site militaire. C'est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions.

## NUMÉROS UTILES

Autres que les services habituellement proposés par la Poste, vous pouvez également effectuer retraits, transferts et versements d'espèces si vous êtes clients de La Banque Postale.

L'agence postale propose également une maison des services au public (MSAP) qui a pour but d'aider les usagers dans leurs démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc ...). Pour cela un coin informatique est mis à disposition gratuitement (un ordinateur et une imprimante) dans les bureaux de la Poste de Jullié.

Notre agent postal propose également à ceux qui auraient des difficultés en informatique de les aider à se familiariser avec l'ordinateur ou même de les aider dans certaines de leurs démarches.

La maison de services au public de Jullié permet la mise en relation avec les organismes suivants :



# L'agence postale

**195 Rue des écoles, 69840 Jullié**  
(dans le bâtiment de la mairie)

**04 74 04 43 62**

### Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-11H30

Mercredi et samedi : 9h00-11H30



LA POSTE



## Correspondants locaux

### Le Progrès du Rhône

Audrey Thuilliez  
audrey69840@gmail.com

### Le patriote Beaujolais

Jean-Pierre Galliot  
jp.galliot69@gmail.com



## NUMÉROS UTILES

<p><b>119</b> ALLO ENFANCE MALTRAITÉE</p> <p>Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...</p>	<p><b>112</b> NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>	<p><b>15</b> SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	<p><b>17</b> POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>
<p><b>3919</b> VIOLENCES FEMMES INFO</p> <p>pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...</p>	<p><b>114</b> NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</p>	<p><b>18</b> SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>	<p><b>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</b></p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>



Une fuite d'eau ?  
Service d'urgence 24h/24  
**0 977 401 130**



Une coupure d'électricité ?  
Appelez le **09 726 750 69**



Problème de ligne téléphonique ?  
Appelez le **3900** (service gratuit + prix d'appel)

Choix 4 pour une intervention des services d'urgence d'Orange.

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE**  
04 74 65 63 63

**TRIBUNAL D'INSTANCE ET DE POLICE**  
04 74 65 63 31

**CONSEIL DE PRUD'HOMMES**  
04 74 65 63 50



*L'année 2020 côté « villages d'accueil »*

**Site : [www.beaujolais-vertvotreavenir.com](http://www.beaujolais-vertvotreavenir.com)**

Mail : [contact@beaujolais-vertvotreavenir.com](mailto:contact@beaujolais-vertvotreavenir.com)

Tel : 09 60 01 96 60

Réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir »

---

Malgré cette année difficile, plusieurs projets ont vu le jour sur notre territoire. En voici quelques-uns à découvrir, que vous pouvez retrouver en entier ainsi que d'autres, sur le blog du site [www.beaujolais-versvotreavenir.com](http://www.beaujolais-versvotreavenir.com) !

### ➤ Les belles histoires d'installation sur le Beaujolais cette année

*Sébastien, praticien en reboutement, reprend l'ancien cabinet médical de Valsonne*

La rencontre avec Sébastien date du 7 mai, en plein confinement ! Depuis Saint Vérand, il prend contact avec l'équipe Beaujolais Vert Votre Avenir. Des échanges de mails et un entretien téléphonique plus tard, nous lui faisons part de la disponibilité de cet ancien local médical à Valsonne, fermé depuis plusieurs années.

Le 14 mai une visite est programmée et donne suite à un accord de principe avant quelques travaux d'embellissement pour une ouverture début juillet ! Une arrivée réussie par une mise en réseau qui a permis son installation.

Contact :

Sébastien Michel

<https://toucherducoeur.wixsite.com/sebastienmichel>

06 08 07 19 96



## VILLAGES D'ACCUEIL

### Marine et Arthur : bienvenue à l'Auberge des Arrêts !

Nous sommes originaires du Vercors et nous travaillions tous deux dans la restauration : Arthur en cuisine et moi en service dans des établissements différents. Très vite, l'idée de créer notre propre établissement est apparue comme une évidence. Nos compétences étaient complémentaires et nous en avons assez du rythme saisonnier qu'impose les stations de montagnes.

La commune de Saint Jacques des Arrêts proposait un établissement clef en main avec un cadre idyllique : nous avons eu un coup de cœur ! L'aide technique apportée par la communauté de communes, l'accueil des habitants du village et les conseils des anciens gérants nous ont permis de réaliser notre projet. Nous avons ouvert une petite auberge qui propose une cuisine fait-maison avec des produits locaux et de saison. Notre auberge abrite aussi les activités de bar et de salon de thé. Ce qui nous a aussi beaucoup aidé à nous intégrer, c'est de travailler avec des producteurs locaux. Pendant le confinement, nous avons proposé des plats à emporter.



Contact :

Marine Blanckaert et Arthur Charpentier

Auberge des Arrêts – 40 rue des lavandières – 69860 Saint Jacques des Arrêts

Tél : 0474046439

### ➤ **Apéro réseau : le nouveau rendez-vous des entrepreneurs du Beaujolais !**



Nous sommes jeudi 12 mars, en soirée. Il bruine et il fait déjà presque nuit. Pourtant rien n'empêche les entrepreneurs du Beaujolais de covoturer pour se rendre à ce 1er Apéro Réseau à Poule les Echarmeaux : d'un côté il y a les animateurs de Beaujolais Vert Votre Avenir, avec Caroline qui fabrique des savons à St Cyr le Châtou ; de l'autre Sylvain, responsable Pôle Emploi à Belleville et Agathe, stagiaire herboriste aux Jardins de la Fortune à Poule les Echarmeaux... et bien d'autres encore qui sont déjà là ou qui arrivent au fil de la soirée.

Comme nous ne savons pas encore que notre société va vivre un tournant certain dans sa vie quotidienne avec la déferlante du coronavirus, l'heure est aux joyeuses retrouvailles et au partage de bons plans.

En format auberge espagnole où chacun apporte sa spécialité, Annette est heureuse de servir ses pots de Beaujolais, boissons sans alcool ou bière pression dans son bar/restaurant bien animé.

Et pourtant ça bosse, parmi la vingtaine d'entrepreneures présents ce soir-là, ceux qui se connaissent se donnent des nouvelles de leurs projets depuis leur dernière rencontre, d'autres sont mis en relation avec celui dont on leur a parlé la dernière fois qu'on s'est vu... bref, les échanges, comme la distribution de flyers et de cartes de visite, se font tout naturellement après une brève présentation des organisatrices, Pascale Brachon qui a tenu et animé la boutique Produits du Terroir au Col de Crie et Magali Obéron, énergéticienne installée à Monsols.

## "Géoparc Beaujolais"



Syndicat Mixte du Beaujolais  
172 Boulevard Victor Vemorel,  
69400 Villefranche-sur-Saône  
FRANCE



Géoparc Beaujolais, tant  
d'histoires à explorer !  
[www.geopark-beaujolais.com](http://www.geopark-beaujolais.com)



En 2018, le Beaujolais a été labellisé **"Géoparc mondial UNESCO"** à l'égard de la richesse de son patrimoine géologique, de sa volonté de le préserver et de la valoriser tout en souhaitant sensibiliser les publics.

Ce label est valable quatre ans puis renouvelable. Ainsi au printemps 2021, des experts UNESCO viendront auditionner le Géoparc Beaujolais.

Dans l'objectif de faire connaître le Géoparc aux habitants du Beaujolais et les multiples possibilités qu'il offre, des encarts ont été proposés sur les thématiques "découvrir", "apprendre" et "rencontrer".

**RANDONNER**

À PIED OU À VÉLO, DÉCOUVREZ L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU BEAUJOLAIS AU COEUR DE GRANDS ESPACES.

Nos micro-aventures, géosites & topoguide sur [geopark-beaujolais.com](http://geopark-beaujolais.com) f @

Logos: UNESCO Global Geopark Beaujolais, Syndicat Mixte du Beaujolais, trèsBeaujolais

**RENCONTRER**

LORS D'UNE BALADE COMMENTÉE OU D'UN ATELIER, DÉCOUVREZ L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU BEAUJOLAIS.

Nos géo-événements et guides sur [geopark-beaujolais.com](http://geopark-beaujolais.com) f @

Logos: UNESCO Global Geopark Beaujolais, Syndicat Mixte du Beaujolais, trèsBeaujolais

**COMPRENDRE**

ASSIS DANS UN FAUTEUIL CONFORTABLE, DÉCOUVREZ L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU BEAUJOLAIS.

Notre livre illustré et nos podcasts sur [geopark-beaujolais.com](http://geopark-beaujolais.com) f @

Logos: UNESCO Global Geopark Beaujolais, Syndicat Mixte du Beaujolais, trèsBeaujolais



Syndicat Mixte du Beaujolais  
04 74 65 74 40  
[contact@pays-beaujolais.com](mailto:contact@pays-beaujolais.com)  
[www.pays-beaujolais.com](http://www.pays-beaujolais.com)

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



En gestation depuis quelques temps, le projet de conseil municipal des jeunes a vu le jour cette année. Difficile gageure que de mettre en place une telle entreprise par ces temps d'inertie. Mais inertie ne veut pas dire immobilisme ! C'est pourquoi, à peine mis sur les rails, ce dessein a suscité beaucoup d'élan. Après avoir pris conseil auprès de Mme le Maire de Saint Amour, une trame a été mise en place par la commission municipale en charge de la jeunesse et de l'école aidée en cela par l'enthousiasme débordant de Colette, la maîtresse des grands. La balle était désormais dans son camp.

Après avoir décidé de l'âge du corps électoral, il lui a fallu dans un premier temps mettre en place cette structure dans l'esprit des enfants. Que fait la commune ? Qui décide dans la commune ? Quelles sont ses dépenses et qui les paye ? Quelles sont ses recettes ? Voilà les questions auxquelles les enfants ont du trouver des réponses qui n'ont eu de cesse de surprendre les adultes !

Ensuite, vint le temps d'entrer dans le vif du sujet. En travaillant sur des supports écrits, les élèves ont enquêté auprès de Nelly qui s'est prêtée de bonne grâce et avec beaucoup de disponibilité et de pédagogie au rôle qui lui a été dévolu. Pour finaliser cette phase, le 6 octobre, Jérémy est venu répondre dans la classe aux nombreuses questions posées par les élèves en petits groupes, preuves d'une réflexion approfondie de leur part. La suite logique de ce cheminement a été de découvrir et de comprendre la notion d'élections. Qu'est ce qu'une liste électorale, un électeur, un candidat ? Comment organiser un vote à bulletin secret, bien différent de celui à main levée souvent utilisé au sein de la classe ? Le cours naturel des choses a amené à parler de la campagne électorale et pour ceux qui en ont fait le choix, comment se présenter devant les suffrages de ses camarades et comment rédiger une affiche électorale, vitrine de ses résolutions et de son engagement. De toute évidence, il a fallu éditer les cartes d'électeur, copie conforme de celles des adultes.

Puis, vint le dimanche 18 octobre 2020, jour tant attendu des élections. Auparavant, c'est tout le conseil qui a été mis à contribution pour mettre en place à la salle des fêtes le bureau de vote identique en tout point à celui des grands. Isoir auquel fut adjoint un rehausseur pour assurer aux plus jeunes la taille suffisante, liste d'émargement et urne ont permis aux accesseurs et au président de scrutin qui se sont relayés tout au long de la matinée d'assurer le bon déroulement du vote jusqu'à midi heure fatidique du dépouillement. Ce dernier s'est réalisé lui aussi dans les règles de l'art, avec un poste d'ouverture des enveloppes, un poste de lecture des bulletins et cinq préposés au décompte des voix. Tout cela sous l'œil médusé des parents interloqués par tant de professionnalisme de la part de citoyens en herbe certes mais concernés au plus haut point ! La lecture des résultats a donné lieu après un désenchantement vite oublié à de chaudes félicitations adressées aux nouveaux élus.

La mise en place du conseil prévue le 7 novembre n'a pas pu avoir lieu pour les raisons que vous savez. Néanmoins, afin de ne pas laisser naître un sentiment d'inachevé, la commission a d'ores et déjà soumis plusieurs logos à l'approbation des nouveaux élus afin de concrétiser la naissance de cette institution. Une charte de l' élu mise au point par Virginie, la grande organisatrice de cette épopée, sera soumise à la lecture et la signature des nouveaux élus. Tout sera alors en place pour que puisse officier cette nouvelle chambre de décision Julliatonne.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

*Mais alors, qui sont-ils ?*

**Séraphin**  
BONOT



**Valentino**  
D'ALBERTO



**Capucine**  
ROLLET



**Hugo**  
DESCOMBES



**Gabrielle**  
ROBIN



**Gabin**  
CHAMPAGNON



**Inès**  
CHERVET



**Joan**  
MICHEL



**Gauthier**  
FRUCHART



**Océane**  
ROLLET



**Pauline**  
TRICHARD



### L'ancienne agence postale devient boutique éphémère

Le principe d'une boutique éphémère est de permettre à des commerçants de venir s'installer pour une durée limitée pour proposer leurs produits aux habitants du village et alentours.

Nous avons la chance de disposer d'un local, l'ancienne agence postale, située au cœur du bourg (35 rue du lavoir) et qui était jusqu'à présent inutilisée.

Après des travaux de rénovation, menés à moindre frais, grâce à l'implication de nos 2 adjoints, Daniel Laplace et Robert Bridet, et de notre conseiller municipal délégué Jean-Yves Naudin (et avec l'aide précieuse de sa famille), nous avons pu installer un premier service, avec Olivier Chastand, l'Opticien qui bouge, présent maintenant depuis fin octobre, tous les samedis matins.

Nous souhaitons développer l'occupation de cette boutique éphémère afin de proposer des services et des commerces de toute nature. N'hésitez pas à communiquer autour de vous sur cette initiative.

Les tarifs de location sont volontairement très attractifs :  
loyer de **50 € par semaine** ou **25 €/jour** d'avril à octobre  
loyer de **70 € par semaine** ou **30 €/jour** de novembre à mars



### DÉFRICHAGE ET NETTOYAGE DES POINTS DE CAPTAGE DE JULLIÉ - ANNÉE DE L'EAU

Remettre en service un champ de captage en sommeil depuis des années, en voilà une idée ! De l'eau, il en coule lorsque l'on ouvre le robinet. Ces vieilles installations vétustes et hors d'âge, que peuvent elles nous apporter de plus ? - On se le demande ! Oui, c'est vrai ! Pourtant, si on réfléchit au problème de l'eau, on s'aperçoit que cet élément essentiel à la vie devient de plus en plus rare.

Pouvoir disposer d'un volume d'eau pour arroser, abreuver le bétail ou effectuer les traitements phytosanitaires semble aujourd'hui moins superflu qu'hier. C'est pourquoi notre regard s'est tourné vers les champs de captage en sommeil dont Jullié dispose. L'installation la plus ancienne date de 1913, c'est elle qui alimentait le premier jet d'eau que beaucoup ont connu et dont le bétail s'est délecté pendant de nombreuses années. Elle a été étouffée en 1960 par deux points de captage construits par l'entreprise Cinquin de Romanèche. L'ensemble a été bien conçu et se trouve entièrement sur des terrains appartenant à la commune. La première visite d'inspection a été décourageante tant les installations étaient prises dans la végétation au point de les rendre invisibles à un regard profane ! Cependant les puits les plus accessibles ont montré, que malgré les années, leur état était satisfaisant. C'est pourquoi, très vite, l'idée de faire coopérer l'ensemble de la population s'est imposée et, se voyant investis d'une tâche dépassant leur propre personne, de nombreux Julliatons ont embrassé cette perspective. Dans ces temps de repli sur soi, j'avoue que l'image de toutes ces bonnes volontés donner le meilleur d'elles mêmes a été réconfortante. Parallèlement à la mise en place des chantiers de nettoyage, des contacts ont été pris avec les services de l'eau et Mr Mortoire est venu effectuer une première visite sur les lieux. Il nous a conforté dans notre décision de remettre en service ces installations.

Grâce aux plans qui existent, nous comprenons la logique de tous ces puits et la manière dont ils sont reliés entre eux et au château d'eau où viennent se déverser toutes ces sources. Il reste beaucoup à faire, mais les conditions actuelles ne nous permettent plus de travailler en groupe c'est la raison qui nous a poussé à proposer aux Julliatons qui le souhaitent de faire le bois pour leur compte. Lorsque la conjoncture le permettra, nous reprendrons le mode participatif que nous avons adopté au début des travaux. Et quand la partie défrichage sera terminée, il restera à remettre en état les puits eux-mêmes, les démousser à l'extérieur et les désensabler à l'intérieur. Des travaux de terrassement seront également à prévoir pour rétablir des connections obsolètes.

Encore de belles journées de partage en perspective !



*Nos adjoints à l'action !*



## Vive les conscrits !



Ca y est les photos des conscrits ont trouvé leur place ! En effet, les démarches entreprises par l'ancien conseil municipal ont été finalisées au début de l'année 2020. Les photos des conscrits ont été numérisées sur des panneaux et affichées dans la salle des fêtes. Une manière de continuer à se remémorer les bons souvenirs de cette fête depuis des dizaines d'années !



# TÉMOIGNAGES

*NOUS TENONS À REMERCIER TOUTES LES PERSONNES AYANT PRIS LE TEMPS DE NOUS ENVOYER LEUR TÉMOIGNAGE !*

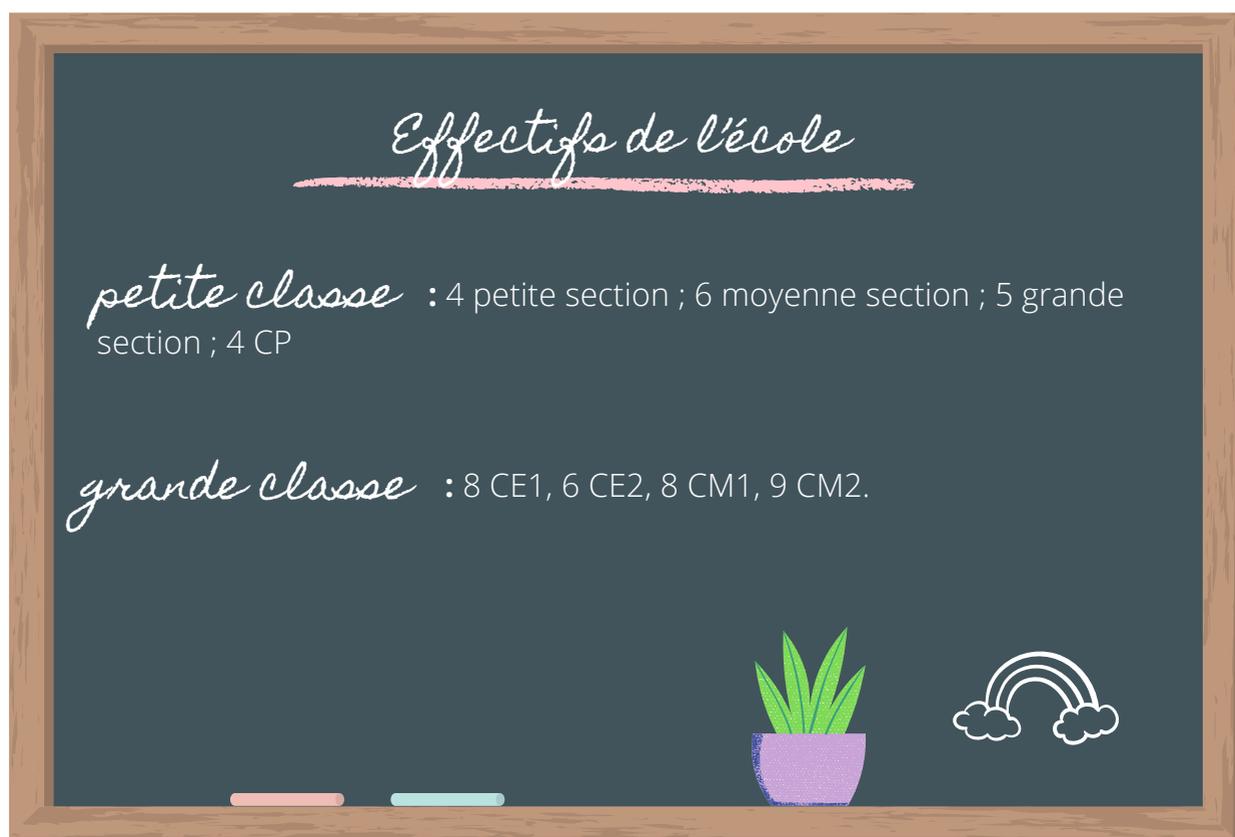
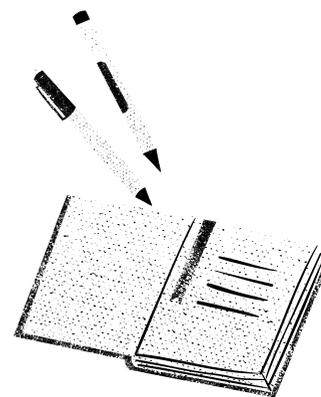
En effet 2020 aura été une année très spéciale ! Chacun d'entre nous l'aura appréhendée en fonction de son vécu pour ma part j'ai eu la douleur de perdre ma maman mais « grâce » au confinement nous avons eu mon mari et moi la joie de nous trouver à Jullié, notre beau village, où nous avons vécu, où notre fils Nicolas est né et où il a été à l'école durant sa petite enfance que de bons souvenirs ! Le sou des écoles , le loto, les Noëls, les sorties avec les enfants de l'école, les repas.... bref que de bons souvenirs ! - **ARLETTE CHAVANNE**

Peu de fonds baptismaux ont été les témoins de tant d'éloges et de bons oracles que ceux qui ont présider à la naissance de cette année 2020.

Que n'a t-on entendu ni lu à ce sujet. - Vingt sur vingt c'est la note qu'on attribuait aux 366 jours qui allaient s'ensuivre ! Par homonymie, année propice au vin, année gestante de tous les espoirs et de toutes les fortunes, s'ingéniait-on à nous persuader ! Il est vrai qu'en matière de soleil, de température et de manque de précipitations, elle a dépassé toutes les prévisions et fait tomber tous les records. La qualité des vins de ce millésime est là pour montrer que la vigne a su profiter de ces atouts et que, se sachant débitrice, elle a payé de mille éclats rubis les mille heures de soleil dont sa fleur fut gratifiée. Les bonnes nouvelles affluent en ce début d'année, et quand l'annonce d'une épidémie de SRAS dans la région de Wuhan est tombée, personne n'a compris l'utilité des mesures spectaculaires prises par le gouvernement chinois. Leur excessive démesure nous éloigna de la réalité de ce confinement de plusieurs dizaines de millions de personnes presque autant que la distance qui nous en séparait ! A la crise sanitaire qui s'installait, il y a eu les annonces et les réponses que l'on connaît. Qui n'ont brillé ni par leur déterminisme, ni par leur perspicacité, ni par leur prévoyance. Elles ont été le révélateur des troubles patents de notre système de santé. Puis il y a eu les longues journées coupées de tous. Auxquelles nous avons assisté en témoin, spectateur ou acteur suivant notre place dans la société. Avec pour ma part, pour seul exutoire les recherches sur la toile. A toute chose malheur est bon. C'est le bon sens populaire qui nous le dit. Oui, c'est vrai, ces longues journées m'ont permis de mettre au jour des vérités historiques enfouies dans les couloirs du temps qu'une absence de pandémie aurait certainement occultées à jamais. Certes, je me réjouis de faire la lumière sur ces temps qui ont vu naître le véritable essor de notre vignoble, mais d'autres faits autrement plus pesants sont venus ternir ces jours d'une manière écrasante et douloureuse. La première victime de Saône et Loire fut un homme de quatre vingt quatorze ans. Un homme de bien, de culture et de science que j'ai eu la chance de côtoyer et qui est parti sans que j'ai pu lui témoigner l'attachement et le respect que cette conscience en veille m'inspirait. Je sais que nous sommes nombreux dans cette situation mais je jette ici ces mots aux bonnes grâces du vent, car l'absence de sa femme qui depuis l'a rejoint, a brisé pour toujours mon seul lien avec lui. - **ROBERT BRIDET**

Nous remercions tous les nouveaux clients, sans oublier nos habitués qui ont fait la démarche de venir nous soutenir en achetant nos produits directement à la ferme. La COVID a permis aux clients de prendre conscience qu'il y avait près de chez eux des petits producteurs qui travaillent toute l'année pour favoriser une consommation saine et durable. - **ANGELO NICOLSI**

# Le journal de l'école



## Équipe éducative

### *grande classe*

**Colette GUIGNET** enseignante et deux AESH : **Angélique Collonges** et **Béatrice Faussemagne**

### *petite classe*

**Anne Catherine Laforest** (enseignante et chargée de la direction de l'école),  
**Audrey Julien** (le jeudi), **Arnaud Buhl** (en remplacement d'Anne Catherine Laforest),  
**Anne Marie Vatore** (remplaçante décharge de direction)  
**Anais Broyer** ATSEM et responsable garderie

### *adjoint d'animation :*

Cantine/Garderie : **Sylvaine DESMURS**.  
Surveillant Cantine : **Sylvie BRIDET**.



Pour le deuxième semestre de l'année 2019/2020, la plus grande partie des projets a été annulée en raison du COVID.



### Conseil municipal des jeunes

Les élèves de la grande classe ont préparé l'élection des élus au conseil municipal des jeunes. Un travail autour des compétences de la mairie, du travail d'un élu, des élections a été réalisé.



### Course aux dons

en faveur du Téléthon l'ensemble des enfants ont relevé le défi de 85 km. La distance réalisée a été de 107 kilomètres avec 550 euros de dons récoltés.



### Projet théâtre du 11 au 17 décembre

Animation proposée par la CCSB. Regroupées sur une semaine, une séance le matin et une l'après midi pour chacune des deux classes. Un spectacle était initialement prévu mais il a dû être annulé. Les petites pièces seront filmées et diffusées aux familles.



### Intervention de la LPO

(ligue de protection des oiseaux) dans la grande classe **en avril** financé par la CCSB



Le cycle piscine pour les élèves du CP au CM2 aura lieu du 14 au 18 juin 2021.

# COURSE AUX DONNS *Téléthon*



Le Maire ainsi que tous les conseillers municipaux tiennent à féliciter tous les enfants de l'école de Jullié pour leur implication dans cette course aux dons. C'est un bel exemple de solidarité !



**107.34 km** parcourus  
**500 €** de dons récoltés !



## ÇA BOUGE À JULLIÉ !



### *Le Cross Training s'invite à Jullié*

Après une année réussie malgré une fin de saison compromise avec la crise sanitaire, la COVID 19 n'aura pas tué le sport au sein de notre village.

Le 10 septembre 2020, Jérémie RENO (coach sportif) et le conseil municipal ont décidé de renouveler l'expérience, et continue de proposer des cours de Cross training tous les jeudis soirs au sein de la salle des fêtes du village.

Petite nouveauté cette saison, votre village propose notamment du Cross Training pour les enfants, divisé en deux groupes : 6 – 10 ans et 11 – 15 ans, tous les samedis matins.

Nous comptons actuellement 25 adultes, prêts et prêtes à transpirer dans la joie et la bonne humeur tous les jeudis soir (Hors vacances scolaires) et 12 enfants et adolescents ayant accepté de relever les différents défis de leur coach, tous les samedis matin (Hors vacances scolaires).

Le coach sait s'adapter aux différences de niveaux et aux éventuelles pathologies des participants, et souhaite rendre accessible et partager le plaisir du sport aux Julliatons.

Bien évidemment ces activités restent accessibles notamment aux villages voisins. Malgré la crise sanitaire que notre pays traverse depuis Mars 2020, Jérémie RENO sait s'adapter à la situation et vous propose différentes alternatives pour continuer à faire du sport tout en respectant les gestes barrières, donc n'ayant crainte, venez vous procurer du bien-être.



#### **Portrait**

Jérémie RENO  
27 ans

Titulaire du BP JEPS FORCE ET COURS COLLECTIF (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et du Sport)

Coach sportif depuis septembre 2018 au sein d'un centre de remise en forme COMPLEX NATURAL FITNESS à Mâcon centre-ville)

## SOCIAL - LES SAPEURS POMPIERS



Ce fut une année plutôt compliquée (comme pour tout le monde) : à la suite de l'épidémie de COVID 19, avec une mise en place de protocole sanitaire très strict, mais nécessaire. Les désinfections très régulières des locaux, mais aussi bien sûr, des engins d'interventions qui existaient déjà, ont été renforcées.

Les tenues des intervenants qui sont entretenues à la caserne après chaque mission pour éviter la propagation du virus. *(Mise en place d'une machine à laver et d'un sèche-linge)*

Le nombre d'interventions est en constante augmentation.

### Quelque chiffres :

- 120 interventions à ce jour pour 2020, 112 l'année précédente.
- 72 interventions en VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)
- 22 interventions en FPT (fourgon pompe tonne)
- 17 interventions VFI / VLCDG (véhicule léger de commandement et petite intervention)
- 9 interventions VFITT (véhicule léger tout terrain)
- Mise en fonction d'un nouveau FPT avec une capacité de 3000l d'eau (2000l sur l'ancien)
- Des nouvelles recrues nous permettent de maintenir un effectif assez stable de 29 Sapeurs-Pompiers.

**Le recrutement reste ouvert à tous.  
N'hésitez pas à vous faire connaître.**

Pour les plus jeunes (Les JSP Jeunes Sapeurs-Pompiers). La section des Porte Lance Du Beaujolais basé à Fleurie recrute de 11 à 14 ans.

Un gros changement fin 2020 a été le changement de chef de centre. Le Commandant Alain Chambard qui après 20 ans à sa tête a cédé le commandement à l'Adjudant-Chef Hervé Violet.

Alain restera un membre actif au sein de la caserne ; l'heure de la retraite n'a pas encore sonné, et son expérience est précieuse !

Je vous remercie pour la confiance et le soutien que vous nous témoignez tout au long de l'année. Je vous souhaite une bonne santé pour 2021.

**L'adjudant-chef Violet Hervé  
Chef du casernement Le Fief**

### *L'amicale des pompiers du fief*

L'année 2020 restera principalement marquée par la pandémie du COVID-19. Celle-ci a impacté aussi bien le côté opérationnel que la vie du centre de secours. Nos manifestations prévues au cours de l'année ont malheureusement dû être annulées. Le souhait de vous ouvrir nos portes pour vous faire découvrir notre centre ainsi que le matériel reste d'actualité pour cette nouvelle année.

Le contexte sanitaire actuel nous a également poussé à modifier la distribution des calendriers. Comme vous avez pu vous le constater ceux-ci ont été distribués dans vos boîtes aux lettres. Chaque année, les fonds récoltés à cette occasion participent grandement à la vie du centre. Pour l'ensemble des dons reçus, nous vous remercions de votre générosité.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

L'amicale des sapeurs-pompiers du Fief.

### Assistants maternelles agréées

#### Virginie ROBIN

170 Rue de la Sibérie,  
Le Moulin Aujas  
06 71 06 01 88



#### Nadine BOTTON

251 Grande Rue  
06 08 49 09 17



#### Sandrine TRICHARD

103 Rue des écoles  
04 74 07 31 62

Agnès ROUSSOT  
794 Chemin des vignes  
04 74 04 49 58



## Petite enfance

### Cantine scolaire

Le prix du repas pour l'année scolaire 2020-2021 est fixé à 3,62 €

### Garderie périscolaire

Les tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 sont les suivants :

- 4,70 € par jour et par enfant (goûter compris)
- 2,60 € par demi-journée et par enfant (goûter compris pour garderie du soir)

### Centre de loisirs

La municipalité de Jullié alloue une subvention de 7€ par jour et par enfant dans la limite de 10 jours par an (période de juillet à juin suivant) dans la limite de 20km autour de Jullié pour la participation au centre de loisirs.

### Chat Pito - Centre de loisirs à Villié-Morgon

L'association Chat Pito est une structure laïque dont l'activité concerne l'accueil éducatif des enfants hors temps scolaire dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

Place Baudelaire, École Maternelle, 69910 Villié-Morgon

06 29 70 59 46

chatpito.com



# Services d'Aide à Domicile



### ADMR de Beaujeu

Aide à Domicile en Milieu Rural

4 Rue des Ecoles – 69430 LANTIGNIE

04 74 04 87 92

admr.beaujeu@fede69admr.org

**Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12 h et de 13h à 16h  
mercredi, vendredi de 9h à 12h**

#### Missions :

*L'autonomie* : Aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées

Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne, toilette, habillage, lever, coucher

Préparation et prise en charge des repas

Ménage, repassage, courses, accompagnements

Téléassistance Filien

*La famille* : Auxiliaire familiale – Technicienne de l'intervention sociale et familiale

Tâches de la vie quotidienne, ménage, repassage, repas

Aide à l'éducation des enfants

Accompagnement dans les situations difficiles (maladie, décès, grossesse, naissance, reprise d'emploi ...)

Garde d'enfants

*Le domicile* : Aide de confort, ménage, repassage, entretien de la maison



#### L'activité de l'année :

- Pour l'année 2019 ce sont 11.954 heures d'intervention soit 2.435 heures de plus qu'en 2018, et 160 bénéficiaires pour l'ensemble des 20 communes.

- 6 interventions réalisées sur la commune de Jullié, soit 241 heures

Du fait de la crise sanitaire l'activité a été réduite aux actes les plus essentiels pour les personnes fragiles. Des mesures spécifiques ont été mises en place : équipements de protection pour les salariées (masques, tabliers jetables, gel, gants), une formation spécifique suivie par 2 salariées pour les interventions Covid, et l'accueil téléphonique assuré par la secrétaire en télétravail. Mais malgré des conditions de travail difficiles, les intervenantes ont assuré leur service et accompli leurs tâches consciencieusement.

*Si vous avez du temps libre et envie de vous investir bénévolement,  
nous accueillerons volontiers toutes les bonnes volontés...*

# Services d'Aide à Domicile



### AIASAD

Association intercommunale d'aide et de soins à domicile  
34 place du cloître Sainte Angèle, 69430 BEAUJEU

07 74 69 27 72

[aiasad@aideetsoinsbeaujeu.fr](mailto:aiasad@aideetsoinsbeaujeu.fr)

[www.aideetsoinsbeaujeu.fr](http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr)

**Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30**

Depuis 1975, l'association intercommunale d'aide et de soins à domicile (AIASAD) vous accompagne pour que vous puissiez garder la satisfaction d'un confort de vie à domicile.

Nos 80 professionnels qualifiés interviennent à domicile pour vous permettre en leur compagnie de rester vivre chez vous sereinement. Quelques soient vos attentes nous nous efforçons de vos aider du mieux possible en adaptant nos prestations à l'évolution de votre autonomie.

Les services proposés par l'AIASAD sont pris en charge par l'Assurance Maladie pour le soin. Les autres prestations ouvrent le droit à une réduction d'impôts.

### Quelques chiffres d'activités en 2019 :

- Aide à domicile : 310 bénéficiaires dont 2 à Juillié
- Soins à domicile : 109 prises en charges dont 9 à Juillié
- Portage de repas et petit bricolage : 9 764 repas livrés dont 1 00:



## Nouveauté

Début 2021, L'AIASAD lance son service de téléassistance :

### la téléassistance simple, humaine et rassurante



#### 1. Un appel

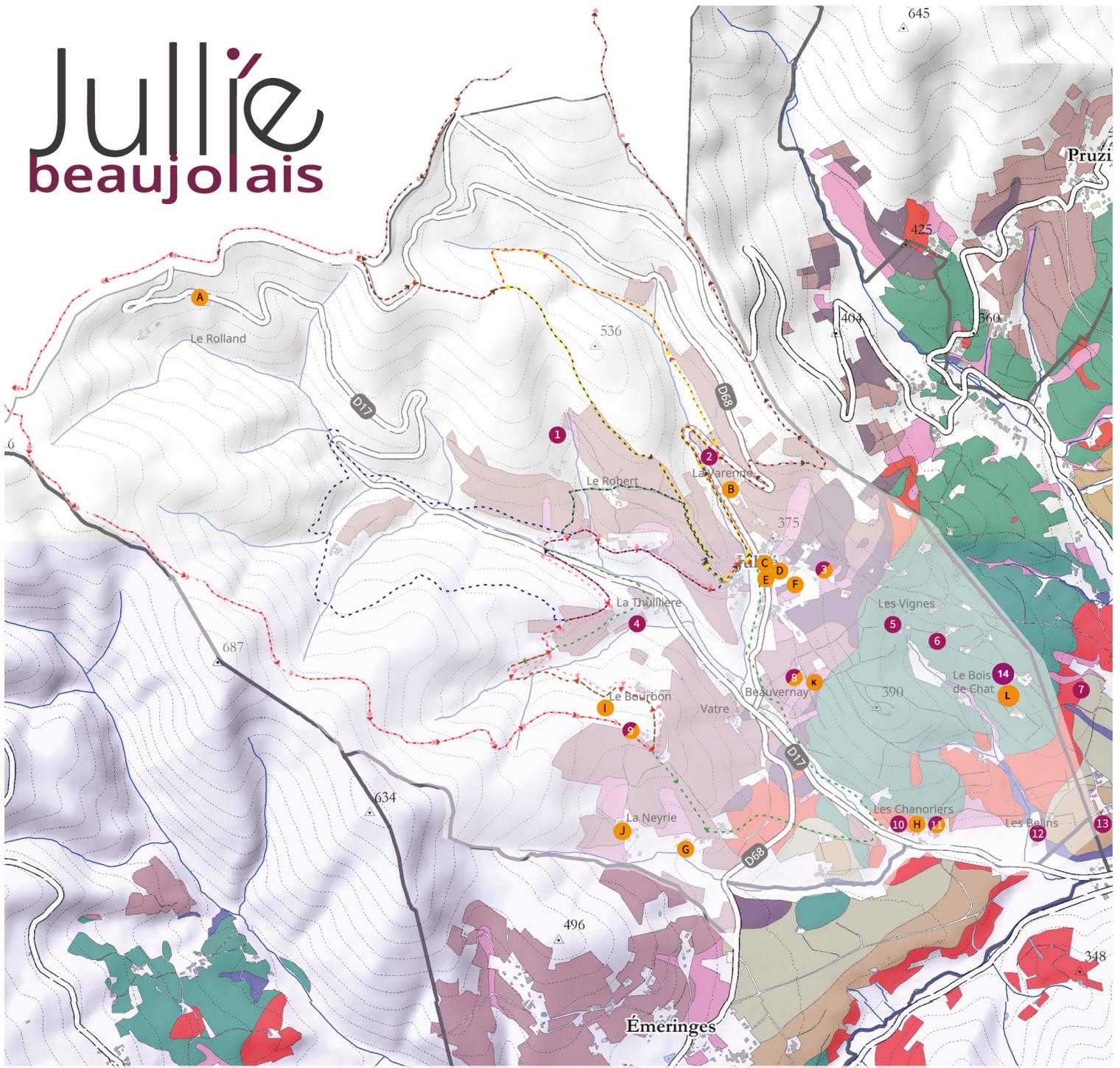
Envie de discuter, besoin d'aide (chute, malaise, ...)  
Appuyez sur le bouton d'Appel



50 % en crédit ou déduction d'impôts

*N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement sur les prestations ou pour demander un devis gratuit.*

## Jullie beaujolais



### Légende

- Domaines viticoles (p 28)
- Domaines viticoles et hébergements
- Accueil et restauration (p 29)

### Légende des sols

Matériaux parentaux à l'origine des sols

■	Granites ou gneiss
■	Roches volcaniques siliceuses
■	Grès ou schistes sombres du Carbonifère
■	Roches volcaniques bleutées ou schisteuses
■	Roches gréseuses du Trias
■	Calcaires durs
■	Matres
■	Eboulis et dépôts de pentes
■	Argiles résiduelles peu caillouteuses
■	Argiles résiduelles à chailles et silex
■	Dépôts anciens de piémonts
■	Dépôts caillouteux anciens de piémonts
■	Colluvions récentes de bas de pentes

### Circuits de randonnée

- - - **1 : Champignon** : 510 D+  
13,7km - dénivelé de 375 à 650 m
  - - - **2 : Gland de chêne** : 220 D+  
5,3km - dénivelé de 401 à 599 m
  - - - **3 : Feuille de vigne** : 150 D+  
7,4km - dénivelé de 270 à 400 m
  - - - **4 : Poisson** : 220 D+  
7,7km - dénivelé de 355 à 454 m
  - - - **5 : Fromage** : 320 D+  
9,1km - dénivelé de 400 à 635 m
  - - - **6 : Feuille de houx** : 470 D+  
16,5km - dénivelé de 355 à 650 m
- Circuit des « crêtes »** : circuit intercommunal de Jullie et communes voisines, illustré par la bande dessinée «L'Héritage»

Carte réalisée par Pauline PERRACHON

## ÉCONOMIE LOCALE



- 7 JULIENAS CHAINTRE VIGNERONS ASSOCIES**  
Château du Bois de la Salle  
04 74 04 41 66  
contact@julienaschaintre.fr  
www.julienaschaintre.fr
- 8 Marie Laure et Vincent ROLLET - Domaine du Granit Doré - Vignerons et gîte en roulotte**  
Route de Beauvernay  
06 72 53 52 25  
domainedugranitdore@gmail.com  
domainedugranitdore.com
- 9 Christine et David WILSON - GFA Domaine de La Chapelle de Vâtre - Viticulteurs, chambre d'hôte, gîte**  
1434 route de la chapelle, Le Bourbon  
04 74 04 43 57  
contact@vatre.com  
fr.vatre.com
- 10 Jérémy THIEN - Domaine des Frontières - Vigneron**  
Les Chanoriers  
06 62 13 45 34  
contact@domainedesfrontieres.fr
- 11 Franck BESSON - Domaine Franck BESSON - Vins et Oenotourisme, camping chez le vigneron**  
38 montée du Tilleul, Les Chanoriers  
06 75 37 56 73 - 04 74 04 46 12  
domainebesson@wanadoo.fr  
domainefranckbesson.fr
- 12 Jean-François PERRAUD - Domaine de Troizelle - Viticulteur**  
Les Belins  
06 81 36 30 96  
jean.francois.perraud@wanadoo.fr
- 13 Daniel SPAY - Le Fief 69840 Juliéas - Viticulteur**  
06 73 06 42 40  
daniel.spay@wanadoo.fr
- 14 Jérémy BALLY - Domaine du bois de Chat - Viticulteur**  
Le bois de Chat  
06 63 49 24 35  
jeremy.bally@wanadoo.fr  
domaineduboisdechat.com

- 1 Sylvain DESCOMBES - Domaine Les Côtes de la Roche/Domaine de Savy Viticulteur**  
220 route du préau  
06 83 72 33 55 - 06 85 25 29 57  
descombes\_sylvain@orange.fr  
crusdubeaujolais.com
- 2 Jocelyne et Jacques GONARD - GFA du Vignard Viticulteurs**  
942 rue des écoles  
06 70 02 09 86  
gonard.j@orange.fr
- 3 Jérôme CORSIN et Sylvain ROUSSOT - Domaine de la Milleranche - Viticulteurs et gîtes**  
283 - 311 rue de l'Église  
06 81 27 31 55 ou 06 83 56 00 77  
milleranche.corsin@wanadoo.fr  
milleranche.fr
- 4 Yoann DEPARDON - Domaine du Château de la Roche - Viticulteur**  
81 Route de la Thuillière  
06 88 84 14 28  
yadepardon@orange.fr
- 5 Thibaud BAUDIN - Domaine de Boischamp - Viticulteur**  
593 Chemin des Vignes  
06 98 15 66 68  
a.baudin@domainedeboischamp.fr  
www.domainedeboischamp.fr
- 6 Agnès et Thierry ROUSSOT - Domaine Place des vignes - Viticulteurs**  
794 Chemin des vignes  
04 74 04 49 58 ou 06 89 54 65 79  
domaineplacedesvignes@orange.fr

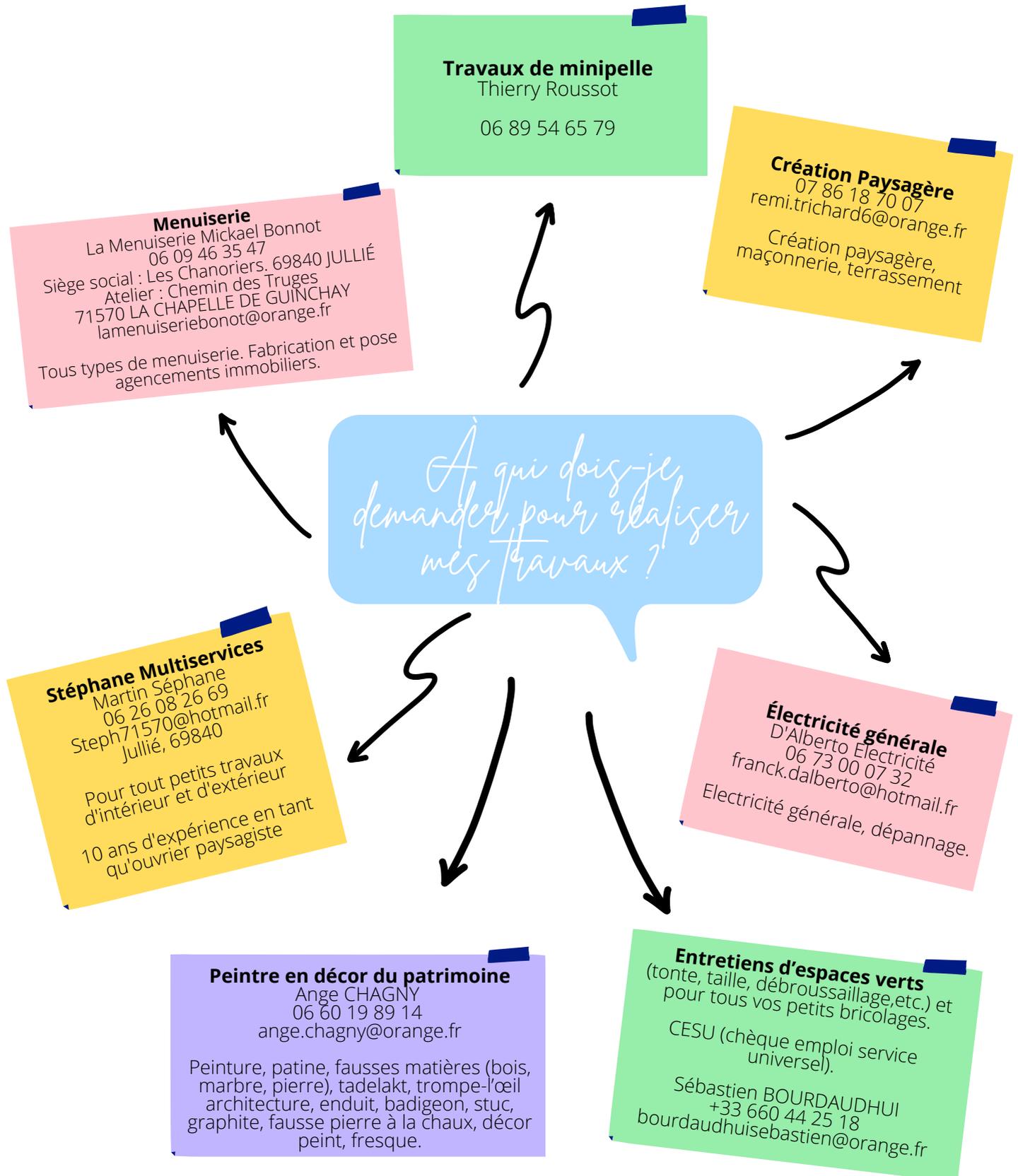


# ÉCONOMIE LOCALE- ACCUEIL ET RESTAURATION



- A La Ferme du Rolland** - Restaurant 100% fermier, Magasin à la ferme, Ferme Auberge - chambres et table d'hôtes  
5073 Route de la Sibérie  
06 14 47 70 14 / 06 45 98 25 43 - lafermedurolland@orange.fr - www.lafermedurolland.fr
- B Gîtes de la Varenne** - LEPLETIER Hélène  
370 Rue de la Varenne - 06 61 52 14 69  
lenoux@hotmail.fr
- C La Fontaine Arts et Vins** - Gîtes, boutique artisanat d'art, vins, épicerie fine. Caveau avec animation (concerts, expos, dégustations, sharing)  
19 Rue de l'Église - 06 75 87 62 16 - gites@jullie.fr
- D "La Fée-Licité"** - Maisons d'hôtes - Catherine OUDOT  
67 Petite Rue - 06 87 74 20 60
- E Bar épicerie "Chez Céline"** 35 Grande rue  
06 27 22 59 67 - casco.celine@yahoo.fr
- F La Maison Bazin** - Antoinette et Jean Luc BAZIN - Chambres d'hôtes  
Le Clos St Charles, 380 Rue de l'Église  
06 86 46 31 70 - antoinette.bazin@gmail.com - lamaisonbazin.com
- G LAPLACE Bernard et Geneviève**, Gîte de France, 3 épis  
431 Route de la Chapelle - 06 08 57 08 18 - bglaplace@wanadoo.fr
- H "Le Clos Victorine"** - GUILLOT GONIN Corinne  
Les Chanoriers - 06 86 43 28 01 - contact@12avenue.fr - www.12avenue.com
- I Apiculteur - Guillaume CHANTREAU**  
Impasse Les Bourbons - 06 71 71 31 30 - Vente de miel d'acacia et de châtaigniers
- J "Les Sabots de Verres" - Séverine MORNAND** 822 Route de La Chapelle, La Chize  
06 16 16 26 57 - severine.mornand72@gmail.com
- K Les Pierres Bleues** - 2 à 8 couchages - Jacques Gauthier - 356 route de Beauvernay  
06.23.99.19.17 ou 06.35.30.63.59 jgauthier01@gmail.com
- L Les filles & compagnie - Anaïs et Juliette**  
Pizzas maison et produits frais  
07 83 44 44 70 - lesfillesetcompagnie@outlook.fr

# ÉCONOMIE LOCALE - ARTISANAT TRAVAUX



*En cas de besoin ...*

### Assistance informatique

Anne -Sophie JANIN  
04 82 41 84 84  
asweb@orange.fr  
Aide en informatique, dépannage et formation.



### Accompagnement professionnel et personnel

BAZIN Jean Luc  
06 08 67 57 97  
Amélioration de ses relations personnelles, de la confiance en soi,  
psychothérapie, coaching opérationnel, relationnel et stratégique

### Communication et évènementiel

BoEmi  
06 03 10 38 67  
emilie@boemi.fr  
Site internet, réseaux sociaux, conseil en image, organisation d'évènements.

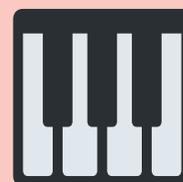


### L'ajuste mesure / Cours de couture

Helène LEPELTIER  
06 61 52 14 69  
370 Rue de la Varenne  
Couture d'ameublement et retouche d'habillement – Atelier de couture

### L'ajuste mesure / Cours de piano

Helène LEPELTIER  
06 61 52 14 69  
370 Rue de la Varenne  
Apprendre le piano et découvrir le plaisir de l'interprétation.



*Vous exercez une activité sur la commune ? Vous **souhaitez apparaître dans le bulletin communal** ? N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.*

# POINT INFO : VIVRE EN PAYS BEAUJOLAIS

## VIVRE EN PAYS BEAUJOLAIS

Notre vignoble représente 15000 hectares sur notre territoire allant du sud Mâconnais aux portes de Lyon.



### La place de la vigne dans notre région

La vigne s'adapte à des terrains plats ou en coteaux, elle permet de bénéficier des paysages multicolores qui changent à chaque saison. 2500 domaines viticoles travaillent les vignes tout au long de l'année auxquels il faut ajouter 1500 salariés viticoles. L'activité viticole ne s'arrête pas à la production de raisins et à la vinification, elle fait également travailler les coopératives, les maisons de vins, les entreprises de machinisme viticole, les fournisseurs de matériel, les laboratoires d'analyses, les imprimeurs, les embouteilleurs, les comptables et des entreprises de service...

Ces métiers sont implantés en Beaujolais et génèrent ainsi des emplois spécifiques.

Le vin est ensuite vendu de différentes façons : vente au caveau, vente en coopérative, vente en maison de vins, restaurants,... qui génèrent aussi des emplois locaux.

Enfin le Beaujolais possède un atout touristique avec ses paysages, sa géologie avec le label Géopark, ses activités de dégustation, ses activités de plein air et aussi ses événements (marathon du Beaujolais, Sarmementelles,...)

Cela génère chaque saison beaucoup de passages permettant de faire travailler des hébergeurs, restaurateurs,...

Difficile de quantifier le nombre total d'emplois générés par l'activité viticole. Une chose est sûre, les vins du Beaujolais sont un réel atout économique et touristique de notre territoire.

### La protection de la vigne, parlons en

La vigne est un végétal qui nécessite d'être protégé, elle possède de nombreux ennemis préjudiciables à la future récolte. Chaque année au printemps, les viticulteurs protègent leurs vignes pour lutter contre les différentes maladies et ravageurs de la vigne. Souvent cette période suscite des questions. Voici quelques réponses.

#### POURQUOI JE PROTEGE MA VIGNE ?

Quelle que soit notre façon de travailler, (bio, biodynamie, raisonnée, etc.) nous devons, sous notre climat, protéger nos vignes contre principalement deux champignons, le mildiou et l'oïdium et assurer une récolte suffisante et de qualité

#### QUELLES SONT LES PÉRIODES ?

En fonction de la météo, et de la pression maladie, je peux traiter mes vignes entre avril et juillet contre les risques sanitaires.

#### QUE FAIRE QUAND JE PULVERISE À PROXIMITÉ DE VOTRE MAISON ?

A ce moment-là, et par précaution, nous vous conseillons de ne pas rester à proximité, d'éviter d'étendre votre linge à l'extérieur et de fermer vos fenêtres.

#### POURQUOI M'ENTENDEZ-VOUS TRAVAILLER SOUVENT TÔT LE MATIN OU EN FIN DE JOURNÉE ?

Ce n'est pas pour vous embêter. Pulvériser tôt le matin ou quelquefois en fin de journée est plus efficace car la vigne est plus réceptive, il y a peu de vent et il ne fait pas trop chaud. Cela permet de réduire les doses.

#### COMMENT JE FAIS POUR TRAITER COMME IL FAUT ?

Je suis une formation spécifique ; à son issue, j'obtiens un permis de traiter, le Certiphyto, certificat délivré par le Ministère de l'Agriculture. Mon matériel de pulvérisation, quant à lui, est contrôlé régulièrement, comme une voiture, afin qu'il n'y ait pas de déperdition de produits inutiles. Enfin pour connaître la pression des maladies, j'ai accès à un bulletin hebdomadaire sur la présence ou non de maladies (disponible pour tous sur le site de la DRAAF : [http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Vi culture- Rhone-Alpes-2020](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Vi%20culture-Rhone-Alpes-2020))

Protéger la vigne est nécessaire. Le seul but est de permettre d'avoir une récolte saine et de qualité en septembre et ainsi vivre de notre métier.

#### Il vous semble que tout n'est pas respecté ?

Venez nous en parler et nous pourrions en discuter.

Les viticulteurs

### Droits et devoirs

Contrairement à d'autres activités économiques, les vignes sont à ciel ouvert. Cela ne signifie pas que c'est un domaine public. En effet, les vignes et certaines fois les chemins de vignes sont des propriétés privées. Ne l'oubliez pas lors de vos marches ou autres activités extérieures. Restez donc à distance car des engins viticoles peuvent être en train de travailler dedans. Ne laissez pas vos animaux de compagnie sans être attachés et ne laissez pas de déchets (mégots, déchets,...). On compte sur vous.

Pour plus d'informations sur le métier de viticulteur, rendez-vous dans votre mairie pour obtenir le guide suivant :



# Les Amis du Site de la Roche

site.laroche.jullie@gmail.com

06 06 65 80 78



2020 : quelle année difficile ! Nous avons tous subi la Covid, sans pouvoir agir, si ce n'est en essayant simplement de se protéger.

En 2020, nous n'avons pu ni tenir notre assemblée générale, ni accueillir sur le site 3 groupes conséquents pourtant programmés, ni participer aux journées des moulins en juin ou journées du patrimoine en septembre.

Mais en 2020, nous avons quand-même :

- Rédigé la majeure partie des textes qui figureront sur les panneaux explicatifs au moulin et au séchoir
- Ratissé large les alentours du Site de la Roche pour trouver où se situait le gisement d'argile utilisé autrefois pour la fabrication des tuiles, carreaux, briques, ...
- Réfléchi à l'agencement des outils de la donation d'un compagnon du devoir et installé serre-joints, scies, ...
- Restauré d'anciens outils et les très vieilles grilles qui servaient à retenir les poissons
- Récuré le moulin poussiéreux par plusieurs mois d'inactivité
- Réalisé plusieurs barrières de protection autour du moulin
- Récupéré branches, pierres, ... qui obstruaient les vannes d'évacuation de l'étang afin de prévenir tout risque d'inondation
- Replongé dans les entrailles du moulin en explorant la 2ème salle voutée, à côté de celle du mécanisme
- Recherché sur le terrain et aux archives départementales, des informations sur tous les moulins (une vingtaine) situés sur la Mauvaise et ses affluents
- Réussi à obtenir la confirmation que notre association est reconnue d'intérêt général et peut recueillir des dons donnant droit à des réductions d'impôt.

Malgré le confinement, nous n'avons pas manqué d' *R* !

### 2021 : une année pleine d'espoir !

L'espoir d'une situation sanitaire meilleure qui nous permettra de retrouver des visiteurs, un accueil des groupes, une mise en place des panneaux explicatifs et des outils, des expositions attrayantes... et surtout une vie plus dynamique pour notre association.

C'est aussi pour nous l'attente de solutions pérennes pour la digue et l'étang, pour le nettoyage du mécanisme sous le moulin.

L'association construit des nichoirs. Si vous voulez observer des oiseaux près de chez vous, faites comme l'école de Jullié, achetez votre nichoir au prix de 8 euros auprès d'un des membres de l'association.



## ASSOCIATIONS

### Les Julliatons Pétanqueurs

julliatonspetanqueurs@gmail.com

Créée en mars 2019, l'association des Julliatons Pétanqueurs propose un moment de détente autour de tournois de pétanque amicaux.

Un vendredi sur 2, de mi-mai à fin août, les 8 membres de l'association vous invitent à vous retrouver au boulodrome de Moulin Aujas à partir de 19h. L'idée de ces rencontres est de rassembler les habitants du village toutes générations confondues pour un moment convivial.

Nous remercions la mairie et le département d'avoir soutenu notre projet ainsi que tous les participants de la première édition. L'année 2020 a été une année particulière, au cours de laquelle les rendez-vous festifs ont du être mis en suspend.

Si cela est possible, nous souhaitons renouveler l'expérience avec vous en 2021.

En attendant, prenez soin de vous.

Tournois en 3 parties

Tarif : 1€ symbolique

Buvette sur place



### Les Cadets de Jullié

La crise sanitaire de l'année 2020 aura vivement impacté les rendez-vous annuels organisés par l'association puisqu'aucune de nos manifestations n'ont pu avoir lieu. Nous espérons pouvoir vous retrouver très vite en 2021 pour notre traditionnelle "**Pétanque des Cadets**", se déroulant habituellement autour du 15 août, mais également pour **la fête du vin nouveau**.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Les Cadettes et Cadets de Jullié



## ASSOCIATIONS

### Chasse Communale



Suite à la démission de notre Président Laurent Dargaud, le bureau de la chasse communale de Jullié a été modifié comme suit :

- Jérôme Robin, Président - 06 87 82 09 49
- Patrick Berthelon, Trésorier - 06 72 17 15 93
- Virginie Robin, Secrétaire - 06 71 06 01 88
- Christian Souhiol, membre actif - 06 85 30 31 17

Cette année nous sommes 22 chasseurs sur la communale, ainsi que 3 nouveaux chasseurs habitants sur la commune.

Suite à l'annonce du confinement en pleine saison de chasse, nous avons décidé de maintenir nos battues avec le maximum de précautions. Nos battues se déroulent en continu afin d'avoir le moins de contact possible entre chasseurs, et avec toutes les consignes obligatoires de La Fédération de Chasse. Nous maintiendrons l'organisation de ces battues jusqu'à la fermeture de la chasse le 31 janvier.

Avant le confinement, une battue aux sangliers avait eu lieu et à cette dernière un sanglier a été prélevé.

Pour 2021, nous avons le projet de réaménager notre cabane de chasse, ainsi que de matérialiser les zones de chasse pour la tranquillité de tous. Nous réinstallerons des miradors.

Nous remercions nos propriétaires de nous laisser le droit de chasse sur leur terrain. Et espérons pouvoir leur offrir un morceau de gibier comme depuis plusieurs années.

Nous vous rappelons que pour toutes questions concernant la chasse ou tout problèmes rencontrés avec un chasseur vous pouvez contacter l'un des membres du bureau afin de répondre à vos demandes.

Si notre manifestation de boudins/boulettes est maintenue elle se déroulera le dimanche 14 Février 2021. Comme tout le monde, il nous est impossible de se projeter avec la crise sanitaire. Les réservations seront souhaitables.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Le Président de la Chasse Communale de Jullié  
Jérôme Robin

### Le Club sourire d'automne



Étant donné la conjoncture de l'année 2020, le club sourire d'automne n'a malheureusement pu réaliser de manifestation. L'association espère que 2021 se passera dans de meilleures conditions pour pouvoir vous retrouver.

Jacques COMBIER, Président SOURIRE D'AUTOMNE

## ASSOCIATIONS

*Sou des écoles  
de Jullié*



Le Sou des Écoles Publiques de Jullié est une association loi 1901 à but non lucratif, ayant pour objet d'aider et de soutenir l'école, de créer des liens entre les familles et l'école. Pour cela, les membres du Sou organisent des événements qui permettent de collecter des fonds qui financent sorties scolaires, achat de matériel, spectacle de Noël, entre autres.

Les activités proposées par le sou cette année ont été malheureusement largement impactées par la crise sanitaire. Pas de Fête de l'Arbre de Mai, pas de Fête du Vin Nouveau... Une année vraiment particulière ! Ces deux grands rendez-vous, au-delà d'être des incontournables de la vie de notre village, sont également nos principales sources de bénéfices...

Autant dire que nos finances ont été impactées... Mais nous n'avons pas pour autant restreint notre soutien aux enseignantes et avons souhaité puiser dans nos (petites) économies pour continuer à les accompagner du mieux que nous pouvons. Nous vous remercions de votre forte mobilisation sur nos activités ponctuelles comme la vente des saucissons qui a remplacé la Fête du Vin Nouveau et la vente de sapins. Cela a permis de mettre du beurre dans nos épinards... Merci pour votre soutien !

Tout cela cumulé, nous avons pu par exemple en fin d'année maintenir notre action de Noël envers les enfants : si le traditionnel spectacle n'a pu être organisé en raison des contraintes sanitaires, nous avons utilisé le budget habituellement prévu pour cette action pour offrir un livre à chaque enfant de l'école. De même nous pourrions continuer à soutenir financièrement l'activité piscine... Si le Covid nous laisse tranquille au printemps !

Pour cette nouvelle année scolaire, nous espérons pouvoir revenir à nos fondamentaux et organiser nos traditionnelles actions :

- Une vente alimentaire, programmée pour les vacances de février 2021,
- Une vente pour la fête des grands-mères, début mars 2021,
- La Fête de l'Arbre de Mai, en mai 2021 (évidemment) - date précise à confirmer...
- La traditionnelle Fête du Vin Nouveau, que nous espérons voir se tenir les 9 & 10 octobre 2021,
- Le goûter d'Halloween, le 31 Octobre 2021
- Une vente de sapins, prévue début décembre 2021.

Pour cette année, l'équipe du sou a été grandement remaniée : Charlotte CORSIN-PINEAU, après un investissement sans faille de plusieurs années, a quitté la présidence. Un grand merci à elle pour tout le travail qu'elle a fourni, qui permet aujourd'hui au Sou d'être l'association dynamique que l'on connaît.

Le Bureau a donc été largement remanié : Mickaël BONOT, dit le pizzaiolo des Chanoriers, endosse donc brillamment le costume avec un brio étincelant. Il est accompagné par le non-moins brillant et vénérable Sylvain ROUSSOT (Vice-président), les Bonnie & Clyde de la trésorerie Maryline CHAMPAGNON et Christophe CHERVET, respectivement Trésorière et Trésorier adjoint. Le toujours débordé Denis « J'ai de l'avance sur mon retard » SANCTUS complète l'équipe en tant que secrétaire de l'association.

De nombreux parents nous ont également rejoints cette année, signe d'une vitalité retrouvée et d'une vraie belle ambiance au sein de l'équipe. En vrac, Antonie BAUDIN, Analyse LOUP-FOREST, Laura ROLO, Pierre-Antoine DUBREUIL et Laurent PAGE. Une sacrée équipe qui rend les réunions plutôt... agréables !!!

Le Sou des Écoles est une association de parents, que nous remercions chaleureusement pour leur implication dans nos actions. Mais plus globalement, c'est tout notre village qu'il faut remercier : sans votre indéfectible participation, nous ne pourrions contribuer ainsi au bien-être de nos enfants. Merci !!!

Pour toute question, envie, suggestion... n'hésitez pas à contacter le bureau par mail ([sou.jullie@hotmail.fr](mailto:sou.jullie@hotmail.fr)), ou via la page Facebook « Sou des Ecoles de Jullié ». Vous pouvez également nous contacter par courrier via la boîte à lettres de la mairie.

A très vite ! Le Sou des Ecoles de Jullié

## ASSOCIATIONS

### Le Caveau de Jullié

Des projets en arrêt : nous avons été privés de toute nos activités conviviales notamment de la fête du caveau et ses bréchets qui sont maintenant attendus par tous.

Nous avons toutefois pu réaliser la sélection du caveau avec l'aide de Sylvie et Franck Boyat qui nous sont accueillis chaleureusement. Encore de superbes cuvées que nous vous invitons à découvrir et qui sont disponibles à la vente à la boutique de la Fontaine des arts.

Nous espérons vivement pouvoir nous réunir afin de finaliser l'élection du nouveau bureau et pour mettre en route nos projets.

Merci à tous ceux qui s'investissent pour la mise en avant des vins de la commune.

A tous nous vous souhaitons de très bonnes dégustations pour ces fêtes.

L'ensemble du bureau



## ASSOCIATIONS

# Amicale des donneurs de sang

### Manifestations au cours de l'année 2020 :

- Concours de Belote le dimanche 16 Février (toutes les doublettes étaient primées),
- Arbre de NOËL fin décembre. Pour cette année, le Père Noël a livré personnellement les cadeaux aux enfants des amicalistes.

### Manifestations espérées pour 2021 :

- Assemblée Générale dès que cela sera possible, venez nous rencontrer à cette occasion,
- Traditionnel concours de Belote à la salle des fêtes de Jullié, si la situation sanitaire nous le permet,
- Voyage d'une journée courant Juin, en espérant que cela soit faisable,
- Arbre de NOËL au mois de Décembre.

**Si vous désirez nous rejoindre et partager nos bons moments, nulle obligation de donner votre sang, l'amicale est ouverte à tous.**

Donner son sang, c'est sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Sans la générosité des donneurs de sang, la vie de nombreux patients serait en danger. Le don n'est pas douloureux, alors si vous avez + de 18 ans, n'hésitez pas et renseignez-vous sur les nombreux lieux et dates de collectes.

En cette période si particulière, L'Amicale des donneurs de sang de Julliénas vous rappelle de bien respecter les gestes barrières afin de rester en excellente santé, mais également par respect pour vos proches et toutes les personnes que vous pouvez côtoyer.

#### Pour nous contacter

**Sandrine MIDEY** - Présidente  
06.42.25.15.75 -  
sandrinemidey68@gmail.com

**Thierry ROUSSOT** - Trésorier  
06.89.54.65.79 -  
domaineplacedesvignes@orange.fr

**Aurélien ROCHER** - Secrétaire  
06.62.42.03.76 - aumaro@hotmail.fr



## LA CHRONIQUE DE ROBERT - LE CHASTEL DE JULLIÉ

---

Le château de la Roche fait l'admiration de tous. Ses quatre tours d'angle et ses douves sèches rappelant tous les codes de l'architecture d'une demeure seigneuriale médiévale y sont sans doute pour beaucoup. Cependant, comme nous l'apprend la lecture d'un certain nombre d'écrits, le seigneur de la Roche n'a pas toujours habité cette résidence. En 1659, la plupart des actes notariés signés par Aymé Charrier<sup>1</sup> le sont au chastel de Jullié : le remboursement d'une dette et l'achat d'un domaine à Saint Jacques des Arrêts entre autres. Si à cette date le château de la Roche est commencé, mais rien ne permet de le supposer, le versement de ces quelques deux mille livres grèverait lourdement le budget dévolu à la construction d'un château digne de ce nom.

En fait, à cette date, le château de la Roche tel qu'on le connaît aujourd'hui n'est encore pas sorti de terre et il mettra un certain temps à le faire. Un peu plus de un an après le décès de son mari, le 4 mars 1687, la belle-fille de Aymé, Catherine de Rochetaillée de la Roche Jullié<sup>2</sup>, établit un priffait<sup>3</sup> avec Jacques Granain, charpentier de Mâcon pour exécuter des travaux dans le château de la Roche conjointement avec les maçons avec lesquels il lui est demandé de travailler en bonne entente. La construction est bien avancée et ce n'est probablement pas le premier chantier que le charpentier mène à bien à la Roche. En ce matin de mars, il s'engage par ce priffait à construire les deux voûtes à cave du vestibule et de la salle à manger, les paliers de la grande montée et celui de la cuisine à croix d'angine selon le dessin qu'on lui a marqué sur la muraille et il préparera les poutres et les liernes<sup>4</sup> qui seront nécessaires pour le plafond de la cuisine qui sera voûté. Il veillera à bien étamper le tout et si les peupliers qu'il a mis par terre ne suffisent pas, il en abattra d'autres aux endroits qu'on lui indiquera.

Comme un acte manqué à propos de l'usage du moulin-scie, rien n'est précisé au sujet de la manière dont le charpentier sciera de long le bois abattu sur place. Peu importe. On comprend bien en revanche que les travaux dont il est question ici ne constituent qu'une infime partie de ceux nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage comme il est facile d'admettre que l'on bâtit par tranches et que Eustache a entamé, probablement du vivant de Aymé son père, ce chantier titanesque. Mais en l'état, les artisans sont à l'œuvre, le château n'a pas de toit et n'est pas encore habitable. Ce qui explique que, comme en 1659, l'acte notarié de ce priffait soit passé au chastel de Jullié. Mais où ce chastel se situe t-il et comment la mémoire d'un emplacement aussi remarquable a t-elle pu se perdre ? - Pour peu que l'on s'intéresse à l'histoire de Jullié, ce sont des questions que l'on est en devoir de se poser ! Explorons ensemble les couloirs du temps et découvrons le résultat des recherches, des recoupements et des investigations qui nous permettront de déceler la position exacte de la demeure des seigneurs de la Roche-Jullié avant l'édification du château de la Roche.

**1** C'est lui qui, en 1644, achète la seigneurie de la Roche-Jullié

**2** C'est ainsi que signe Catherine de Badol de Rochetaillée, veuve de Eustache Charrier, belle-fille de Aymé Charrier.

**3** Mot que l'on retrouve souvent et qu'il faut traduire par devis.

**4** Le plafond de la cuisine tel qu'il existe aujourd'hui est bel et bien voûté, les liernes sont les nervures réunissant la clé de la voûte à sa base

Voici le premier indice en date du 20 septembre 1740. Jean Condemine marchand tonnelier de Jullié sous loue à Antoine Condemine, marchand de vins pour la ville de Paris et maître tonnelier de Jullié la cave voûtée et le tinailler<sup>5</sup> qu'il tient en location de Georges Antoine Charrier seigneur de la Roche-Jullié situés au bourg de Jullié dans la maison de la chambre d'audience. Selon ce bail, Antoine pourra entrer et sortir par le portail de la cour pour aller et venir quand bon lui semblera mais tout le reste des bâtiments, cour, chambres, écuries, greniers et jardins demeurent réservés à Jean Condemine. Notons la présence ici de la chambre d'audience, c'est en quelque sorte le palais de justice de Jullié et gardons à l'esprit que la justice au civil comme au criminel demeure à la charge du seigneur qui doit fournir les moyens matériels de l'exercer. Aucune adresse en revanche ne vient éclairer notre lanterne mais c'est un début de piste.

Le deuxième indice en date du 5 août 1752 nous présente Guillaume Charrier tout nouveau seigneur de Jullié qui vend devant Ennemond Chanorier notaire à Jullié, une maison située au bourg pour la somme de cinq mille livres à Pierrette Piccand. Cette somme conséquente par comparaison au prix de ventemoyen des maisons de cette époque<sup>6</sup> correspond à une maison imposante dont nous n'apprenons pas la situation car il ne s'agit pas du document officiel, il est simplement question ici d'une déclaration pour la perception du centième denier<sup>7</sup>. En revanche, les deux indices mis bout à bout se corrèlent parfaitement lorsque l'on sait que Pierrette est l'épouse de Antoine Condemine<sup>8</sup> depuis le 13 février 1747. Bonheur de courte durée car, quand elle signe l'acte, elle est veuve depuis trois semaines. Tous deux sont devenus au fil du temps les locataires en titre de cet ensemble immobilier et on peut supposer sans crainte de se tromper que Pierrette ait tout bonnement acquis, pour continuer l'entreprise de son mari et ne pas se retrouver à la rue, la maison que les jeunes époux projetaient d'acheter à Charrier quand elle a été mise en vente. C'est là que se trouvent la cave voûtée et le tinailler nécessaires à l'exercice de la profession de son défunt mari dont elle doit désormais assurer seule la succession et c'est également là qu'elle vit. Ce détail constitue une indication qui participe à la création du faisceau de présomptions nécessaire à la résolution de l'énigme. N'oublions pas que Antoine était marchand de vins pour la ville de Paris et tonnelier, deux professions gourmandes en espaces couverts et isothermes. Désormais veuve, Pierrette doit s'empresse de trouver un mari pour tenir les rennes de son entreprise et éviter de se trouver à la merci du sort promis aux femmes seules. Elle jettera son dévolu sur Benoît Denis, un garçon boulanger de cinq ans son cadet avec lequel le 30 avril 1754. elle ne tardera pas à convoler.

**5** Le Mâconnais a gardé ce terme que le Beaujolais a remplacé par cuvage

**6** Benoît Laplace achète une petite maison aux Robert en 1744 pour 125 livres à Georges Antoine Charrier.

**7** Imposition de 1% sur la vente de biens immeubles

**8** Les registres paroissiaux nous apprennent que Pierrette est veuve depuis trois semaines à la date de signature de l'acte d'achat.

## LA CHRONIQUE DE ROBERT - LE CHASTEL DE JULLIÉ

Afin de répondre aux nécessités du moment, Benoît<sup>9</sup> délaisse farine et pétrin pour se faire marchand de vins et engendrer dans la foulée quatre enfants à Pierrette !

Il faut attendre 1785 pour qu'un acte de licitation<sup>10</sup> entre Antoinette et Geneviève Denis, les deux filles de Pierrette Piccand, lève le voile sur la localisation de cette grande maison sise au bourg de Jullié. L'objet de cette licitation est le bâtiment achetée en 1752 par leur mère décédée en 1762. Antoinette et Geneviève sont cohéritières<sup>11</sup> chacune pour un quart avec Antoine Condemine leur frère consanguin de Pierrette Piccand leur mère commune, femme en première noce de Antoine Condemine et en seconde de Benoît Denis. Celle-ci étant décédée à trente neuf ans ab-intestat<sup>12</sup>, la succession doit être réglée par quart entre Geneviève et Antoinette Denis ses filles du second lit et Antoine Condemine<sup>13</sup> son fils du premier lit.

Cette fois, c'est un acte notarié en bonne et due forme que nous avons sous les yeux, les fonds y sont décrits et délimités avec précision. La succession consiste *"en une moitié de maison située au bourg de Jullié, composée de différents appartements et corps de bâtiments comme maison, chambres, greniers, grange, écuries, caves, celliers et autres bâtiments couverts de tuiles creuses, cour et jardin tous joints et contigus qui se confinent<sup>14</sup> en totalité de matin par les cours et bâtiments de Nicolas Margerand, de bise par le chemin tendant du Moulin Aujas au bourg de Jullié, de soir par un petit chemin aisancier et de midi par la rivière Merdasson"*. Ces fonds ne pouvant trop se diviser sans incommoder les uns et les autres, *"les deux sœurs ont pris le parti de liciter les parts et portions leur revenant dans la succession de leur mère"*. Au bout du compte, Antoinette offre de la portion de Geneviève la somme de neuf cent cinquante livres. Somme que confirme le document du centième denier du 27 août 1785. Si on compte bien, ces neuf cent cinquante livres doivent être multipliées par huit pour déterminer la valeur totale de cette maison, ce qui porte à sept mil six cent livres l'estimation du bien. Évaluation tout à fait en adéquation, l'inflation aidant, avec sa cote trente trois ans plus tôt. Il est temps de faire appel à votre perspicacité et à votre sens de l'orientation pour localiser cette grande maison dont les discrètes tourelles parlent d'elles mêmes. Les confins qui la caractérisent sont probants: la rue qui vient du Moulin Aujas, le Merdasson et le petit chemin aisancier sont là pour nous dire que le bâtiment situé au 96 de la grande rue est bien le "Chastel de Jullié" dont Aymé Charrier a fait l'acquisition en même temps que la seigneurie de la Roche-Jullié. La chambre d'audience n'a pas suivi le déménagement à la Roche, elle est restée dans ces lieux et les vastes bâtiments et les caves voûtées ont trouvé d'emblée l'usage que peut en faire un marchand de vins. Depuis, les bâtiments ont été remaniés : la belle cave voûtée est toujours là sous le jardin actuel, mais le tinailler qui la surmontait a disparu, victime probable d'un changement d'affectation du site.

**9** Son statut change en effet immédiatement, dans les actes comme dans les registres paroissiaux il est dit marchand de vins sitôt son mariage consommé !

**10** Acte notarié destiné à mettre fin à une indivision successorale

**11** Elles ont deux frères : Joseph et Benoît, d'où le partage par quart de la maison.

**12** Se dit d'une personne décédée sans laisser de testament

**13** Antoine le demi-frère est décédé en 1779. En 1785, seuls ses ayant droits peuvent être en vie

**14** En l'absence de cadastre, les confins sont les limites d'un fonds qui est défini en précisant les propriétaires de ceux qui le joignent.

Pour des raisons pratiques, le portail actuel a remplacé en 1941 une imposante grille de fer forgé prise entre deux énormes piliers eux-mêmes insérés dans un monumental tambour<sup>15</sup> de pierres de taille mieux en rapport avec l'idée que l'on se faisait de l'entrée d'un chastel ! L'histoire ne dit pas si en 1752 la chambre d'audience a changé d'adresse lors du changement de propriétaire. Il est plausible qu'elle ait été transférée dans un bâtiment appartenant à Charrier, que l'on sait propriétaire de nombreuses maisons au bourg, car le seigneur doit rester le maître de ce lieu symbolique et primordial pour rendre la justice sur ses terres.

Dans cette enquête, les éléments de preuve s'imbriquent parfaitement et cette mise à plat historique permet de temporiser la thèse des historiens selon laquelle Jean Baptiste Charrier, prieur de la Salle a poursuivi et terminé la construction du château de la Roche, commencée par son frère. Il fut certes le tuteur de ses neveux jusqu'à ce qu'en 1700, Georges Antoine, ses études terminées, souffle ses vingt cinq bougies. Il

sera même celui qui tient les cordons de la bourse et le grand ordonnancier des affaires de la Roche, mais Catherine, sa belle-sœur prouve en signant ce devis, qu'elle ne fut pas inactive et que, veuve depuis peu<sup>16</sup>, elle avait déjà saisi à bras le corps les destinées de la Roche!

Par ailleurs, comme une cerise sur le gâteau, il est attesté par les Julliatons de souche que la famille de Pierre Aguetant<sup>17</sup> a vécu dans ces augustes murs. Et si nous ajoutons, pour donner de la chair à ce propos, que Jeanne-Marie Lanayrie son arrière grand-mère maternelle était la nièce de Aimée Lanayrie épouse en seconde noce<sup>18</sup> de Benoît Denis, nous bouclons cette boucle en faisant un bon de deux siècles dans le temps !

En définitive, pour consolider ces conclusions et couronner le tout, il ne restera plus qu'un mystère à résoudre : découvrir le souterrain qui, selon la légende, reliait le château de la Roche au chastel de Jullié !

*Robert Bridet*

<sup>15</sup> Cet imposant ensemble lapidaire décore aujourd'hui encore le jardin de la maison.

<sup>16</sup> Eustache Charrier, son mari, est décédé le 3 décembre 1685 à 6 heures du soir après une longue agonie

<sup>17</sup> Le poète Julliaton (1890-1940) à qui l'on doit, entre autres, les vers inscrits sur le monument aux morts de Jullié.

<sup>18</sup> Benoît Denis est veuf de Pierrette Piccand le 27 juillet 1762. Vite consolé, il se remarie le 11 janvier 1763 avec Aimée Lanayrie, fille de Joseph le procureur fiscal et sœur de Joseph Lanayrie, marchand de vins lui aussi !



# Naissance ✨



**Eloïse Claire Ella DAVID**  
née le 23 avril 2020  
à Lyon 4°

**Enoha Ayden NOPPE**  
né le 12 mai 2020  
à Mâcon



**Eléanore Flavie Marie FRUCHART** née le 21 août 2020 à Arnas



**Alix MARTINI**  
née le 12 septembre 2020 à Arnas

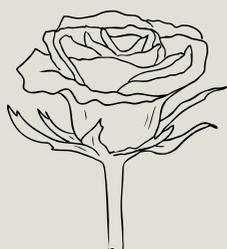
**Milo Alexandre PAGE**  
né le 1er décembre 2020 à Mâcon



# Mariage

**Jessica Bazin et Amandine Cécile Chambost** le 22 février 2020 à Jullié  
**Alexandre Martin et Lesly Charazede Cécilia Charmat** le 12 septembre 2020 à Jullié

# Décès



**Marie Alice Vouillon** veuve Ray le 15 janvier 2020 à Gleizé  
**Denis Georges** le 5 juin 2020 à Mâcon  
**Roger Louis Laplace** le 27 novembre 2020 à Mâcon  
**Charles Claude Botton** le 17 décembre 2020 à Mâcon

# POINT RECYCLAGE ET DÉCHETS - COMMENT ÇA MARCHE ?



## Ordures ménagères

La collecte des Ordures ménagères a lieu le mardi (les conteneurs doivent donc être sortis le lundi soir).

Toute remarque concernant le ramassage doit être fait directement à la **CCSB** (04.74.66.35.98)



## Points d'apport volontaires



Les points d'apports volontaires sont situés au Moulin Aujas (emballages ménagers, verres, papiers/journaux) et à côté de la salle des fêtes (emballages ménagers, verres).

**Merci de veillez à ce que ces points restent propres !**

### Horaires déchèteries

	Belleville-en-Beaujolais	Juliéna	Saint-Didier-sur-Beaujeu	Villié-Morgon	Monsols
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi					

■ 8h - 12h      ■ 9h - 12h  
■ 13h30 - 18h30 \*      ■ 14h - 17h

\* Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre. En hiver, fermeture des sites à 17h30 (hors Monsols). Attention, en cas de forte affluence, le gardien refusera toute entrée 15 min avant l'heure de fermeture

## Déchèteries

Sur le territoire, 5 déchèteries vous permettent de déposer vos déchets : Monsols, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Villié-Morgon, Belleville-en-Beaujolais et Juliéna.

L'accessibilité est gratuite pour les particuliers résidants sur les communes de la communauté de communes Saône-Beaujolais, sous réserve d'avoir une carte de déchèterie. Le formulaire de demande de carte est à retrouver sur le site [www.ccsb-saonebeaujolais.fr](http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr) dans la rubrique Déchèteries de la Gestion des Déchets.



	Divers non recyclables	Ferraille	Cartons	Déchets Végétaux *	Gravats	Bois A et B	Déchets de plâtre	Bidons plastique souillés *	Pneumatiques *	**D.E.E.E *	Batteries et piles *	Ampoules et néons *	Huiles minérales *	Huile végétale	Déchets dangereux *	Capsules alu, cartouches, radios *
Belleville-en-Beaujolais	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Juliéna	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Monsols	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Didier-sur-Beaujeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Villié-Morgon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

\* déchets non acceptés pour les professionnels

\*\* déchets d'équipements électriques et électroniques

Liste des déchets acceptés dans les 5 déchèteries du territoire

# POINT RECYCLAGE ET DÉCHETS - COMMENT ÇA MARCHE ?

## Concernant certains déchets spécifiques, voici quelques pistes pour vous aider à vous y retrouver :

Les **masques** : Ils sont à déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères. Pensez à bien fermer votre sac poubelle avant de le déposer dans votre bac. Si vous êtes atteint ou en suspicion du COVID-19, il est plus prudent de doubler votre sac poubelle : déposez tous vos déchets liés aux gestes barrières et à votre traitement (masques, gants, mouchoirs jetables, ...) dans un 1er sac poubelle, puis jetez ce sac dans votre sac poubelle habituel avant de le déposer dans votre bac pour la collecte.

Les **pneumatiques** : Les pneus sont acceptés sur deux des cinq déchèteries de notre territoire : celle de Belleville-en-Beaujolais et celle de Monsols. Ils sont à déposer sans jantes.

Les **médicaments** : Les médicaments sont à rapporter en pharmacie, qu'ils soient périmés ou non. En ce qui concerne les déchets de soins qui peuvent être piquants, coupants et tranchants, vous pouvez vous procurer une boîte à aiguilles chez votre pharmacien. Lorsqu'elle est remplie, il faut la déposer dans un point de collecte (en pharmacie par exemple).  
Plus d'infos sur <https://www.dastri.fr/>

Les **radiographies** : Les radiographies sont à apporter en déchèterie, les 5 déchèteries du territoire les acceptent.

Les **piles** : Toutes les piles et petites batteries se recyclent, y compris les piles rechargeables. Pensez à les retirer de vos vieux appareils ! Vous pouvez les déposer en point de collecte en supermarché, en déchèterie, dans les boîtes rouges sur les points d'apport volontaires ... Plus d'infos sur <https://www.jerecyclempiles.com/>

Les **bouteilles de gaz** : les bouteilles de gaz ne sont pas acceptées en déchèterie. Elles sont consignées, vous devez les rapporter à votre vendeur. Il a l'obligation de reprendre les bouteilles de butane ou propane de sa propre marque. En effet, depuis le 1er janvier 2013, un décret oblige les fournisseurs à reprendre vos bouteilles de gaz pour éviter leur abandon, et cela même si elles ne sont pas consignées.

## La réduction des déchets : qu'est-ce que c'est ?

C'est une démarche qui consiste à réduire la quantité de déchets produits en changeant ses habitudes de consommation. C'est une démarche accessible à tous, qui se fait progressivement et qui mène vers un avenir plus écologique et économique !

## Pourquoi réduire ses déchets ?

La réduction des déchets à la source contribue à limiter l'épuisement de ressources renouvelables et non renouvelables, donc à éviter de consommer des matières premières. Cela permet également de limiter son empreinte environnementale, puisqu'un déchet non produit ne sera pas collecté, pas acheminé, ni recyclé ou éliminé dans une usine d'incinération par exemple. Un enjeu environnemental de taille mais aussi financier, car la collecte et le traitement représentent un coût très lourd pour les collectivités.

Les **5 principes du Zéro Déchets**, selon Béa Johnson, blogueuse et conférencière spécialiste du mode de vie « zéro déchet », et autrice du livre Zéro déchet :

**5 points essentiels de la réduction des déchets\***

**1. Refuser**  
ce dont on n'a pas besoin  
(courriers non-désirés, objets à usage unique, ...)

**2. Réduire**  
ce dont on a besoin  
N'acheter que les quantités nécessaires, éviter le gaspillage  
(suremballages, nourriture, ...)

**3. Réutiliser**  
Privilégier les achats d'occasion, louer, emprunter,  
remplacer tout produit jetable par un équivalent réutilisable

**4. Recycler**  
Recycler les objets et matières revalorisables (tout ce que vous n'avez pas pu refuser, réduire et réutiliser)

**5. Rendre à la terre**  
Composter la matière organique (épluchures, fanes de légumes, restes de repas, ...)

\* Zéro Déchet, Béa Johnson

CCSB

J'aime mon Beaujolais, je fais attention à mes déchets



Surtout, il ne faut pas hésiter à se lancer, essayer de changer vos habitudes petit à petit, trouver des gestes faciles à adopter, vous questionner sur vos déchets et votre consommation. Plus d'informations sur la réduction des déchets sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr), le site de l'Agence de la transition écologique.

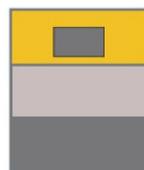
# POINT RECYCLAGE ET DÉCHETS - COMMENT ÇA MARCHE ?

## Recyclage des emballages ménagers et des papiers

Selon CITEO, l'éco-organisme spécialisé dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, 89% des Français trient les emballages, dont 51% systématiquement.

A la lecture de ces chiffres, nous avons pensé qu'il serait peut-être utile de rappeler les consignes de tri en vigueur sur notre territoire : si la moitié des français trient systématiquement, le font-ils correctement ? Et si la moitié des français ne trient pas systématiquement, c'est peut-être parce qu'ils ne savent pas vraiment comment faire ? Un petit rappel s'impose !

Emballages cartonnés, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, sacs en papier kraft, emballages et aérosols métalliques sont à déposer en vrac et bien vidés dans le conteneur Emballages.



### Le conteneur de couleur jaune : les emballages

Ne pas imbriquer les déchets.  
Astuce à retenir : pas besoin de rincer ou de laver vos déchets, ils doivent juste être bien vidés et déposés en vrac dans le conteneur.

### Le conteneur de couleur bleue : le papier

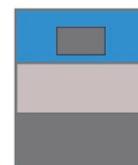
Ne pas déposer de carton brun ou des emballages dans ce conteneur.

Astuce à retenir : penser à donner les livres dont vous ne voulez plus plutôt que de les jeter ! Associations de récupération, boîtes à livres, plateforme ou applications de dons en ligne, les solutions sont nombreuses.

Journaux, magazines, prospectus, papiers imprimés, catalogues sont à déposer dans le conteneur Papier le plus proche de chez vous.

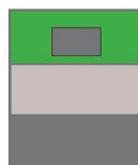
Attention aux faux-amis : papier crépon, papier cuisson, papier calque, sont à déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères.

Les sacs en papier kraft se déposent dans le conteneur Emballages.



Bouteilles en verre transparent ou verre foncé, bocaux et pots, flacons de parfum en verre peuvent être déposés dans le conteneur Verre.

Attention : vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleurs, sont à déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères.



### Le conteneur de couleur verte : le verre

Ne pas déposer les bouchons avec le verre. Les bouchons et capsules se jettent aux ordures ménagères.

Astuce à retenir : les flacons de parfum en verre sont également acceptés dans ces conteneurs.

### La poubelle grise : votre poubelle habituelle d'ordures ménagères

Astuce à retenir : bien fermer son sac poubelle avant de le déposer dans son bac roulant pour la collecte. Bac à sortir la veille au soir de la collecte.

Pour commander un bac pour vos ordures ménagères, rendez-vous sur [www.ccsb-saonebeaujolais.fr](http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr)

Les déchets non recyclables sont à déposer dans un sac fermé dans votre bac standard :



**CCSB - Service gestion des déchets de votre territoire :**  
[dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr](mailto:dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr) ou 04 74 66 15 13 (accueil mairie annexe – demandez le service gestion des déchets !)

## Le compostage partagé

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène par le biais de micro-organismes. Il peut être réalisé par tous, le plus souvent de manière individuelle : en tas au fond du jardin, en bac (composteur) ou même à l'aide d'un lombricomposteur pour les personnes n'ayant pas d'extérieur !

### Un site de compostage partagé, comment cela fonctionne ?

Le fonctionnement d'un site collectif est différent d'un composteur individuel. Sur un site de compostage partagé, il y a trois grands bacs à compost.

Un 1er bac sert de réserve de broyat, également appelée matière sèche. Le broyat est indispensable au bon fonctionnement du composteur : pas de broyat, pas de compost ! Le 2e bac est appelé bac d'apport : c'est dans ce bac que les utilisateurs viennent déposer leurs biodéchets. Le 3e bac est le bac de maturation. Lorsque le bac d'apport est plein, un transfert s'opère : l'ensemble du compost présent dans le bac d'apport est transféré dans le bac de maturation. Cela permet au compost de mûrir tranquillement, et aux habitants de continuer leurs apports de biodéchets.

### Les référents de site, indispensables !

Pour que chaque site de compostage partagé puisse évoluer correctement, les référents de site sont indispensables. Les missions des référents de site sont nombreuses : vérification hebdomadaire du bon fonctionnement du site, communication aux usagers participants dès le moindre soucis repéré, brassage régulier à l'aide d'une fourche pour aérer le compost, transfert des bacs, suivi du stock de broyat, distribution de compost mûr, etc.

### L'intérêt du compostage partagé

Composter est un super geste à mettre en place dans son quotidien pour la réduction des déchets, car les biodéchets représentent 30% du poids de nos poubelles d'ordures ménagères. Or nos déchets d'ordures ménagères sont par la suite incinérés, un non-sens en ce qui concerne les biodéchets puisqu'ils sont composés majoritairement d'eau !

De plus, participer à un site de compostage partagé permet de rencontrer ses voisins, d'échanger avec eux sur les pratiques de jardinage, partager des astuces et des conseils ... Bref, faire partie de la vie du quartier !

Enfin, l'intérêt principal est que vous pouvez récupérer du compost pour vos plantations, fleurs, potagers, jardinières, en sachant que vous avez participé à ce cycle naturel vertueux : la terre retourne à la terre !



#### Cela vous intéresse ?

Si vous souhaitez développer un site de compostage partagé dans votre commune/lotissement/quartier, écrivez-nous à [dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr](mailto:dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr), nous prendrons contact avec vous pour étudier votre demande et sa faisabilité !

**Un point de compostage partagé sera bientôt installé sur la commune de Jullié**



Dessin réalisé par Paul DAILLER en 2008

## Le Magicien

Sans jamais déroger, cloîtré dans son cuvier,  
Chaque automne sonné, manant, moine ou chevalier.  
Orchestre des forces qui font bouillir la cuve close  
A croire que de bonnes fées président à la chose.

Dans sa tasse, il le sait, nul poison délétère  
Qui ne mène au trépas quand on se désaltère,  
Car Dieu dans sa bonté avec les plans de l'arche,  
En dicta la recette au marin patriarche.

Fières de briller comme des étoiles au firmament,  
Ses barriques ventrues s'alignent sagement,  
Héritières qu'elles se croient du vieillard diluvien.

La saveur de la terre que leur douelles emprisonnent  
Qui fait qu'à chaque humée les narines frissonnent  
N'est pas l'œuvre d'un homme c'est celle d'un magicien.

*Robert Bridet, le 15 novembre 2013*



*Le conseil municipal des jeunes au complet !*